



LE BUSSÉEN

Meilleurs Vœux pour 2026



***Puissent les graines de vos rêves et de vos espoirs
devenir des réalités en cette nouvelle année !***

**Informations
pratiques** **06**

**Entreprises
locales** **08**

Nos services et artisans



Sommaire

Communications **12**
Projets, vigilances, ..

Les écoles **18**
Le Busseau / Beugnon-Thireuil

Vie associative **20**
Nos Associations

Résumés Conseils **34**

Etat civil **42**

Tarifs des salles **44**

Manifestations **46**

Rédacteur en chef :
Philippe DEDOYARD, Maire

Comité de rédaction :
Florence THAUDIERE-BOISSINOT,
Jean-Jacques MENARD,
Philippe DEDOYARD

Mise en page :
Etienne REBREYEND

Tirage : 400 exemplaires. Gratuit.
Distribution toutes boîtes aux lettres.
Janvier 2026.

Impression : Imprimerie Lièvre, 79240 L'Absie

Photos-Dessins : Merci aux Associations, aux membres du Conseil municipal
& aux Administrations

Le mot du Conseil

Ce mot du conseil est un mot un peu spécial puisqu'en cette période, nous sommes tenus par la loi électorale de rester neutres. Nous ne parlerons donc pas de notre bilan, de nos actions et de nos projets pour la future mandature.



Nous nous contenterons de dire que l'action d'un Conseil municipal ne peut avoir de sens que dans l'implication des habitants de la Commune. Sans la participation des Busséens et des Busséennes, leur soutien moral et même affectif, un Conseil municipal quel qu'il soit, serait comme un corps sans esprit.

Ceci étant dit, nous nous en tiendrons donc à l'essentiel !

Dans la période troublée que nous vivons actuellement, nous vous souhaitons à toutes et à tous de vivre le plus harmonieusement possible cette année 2026. Nous souhaitons qu'elle soit pour vous pleine d'événements heureux que votre santé et votre moral soient au rendez-vous de vos aspirations.



Nous recrutons pour vous !

Besoin de renfort rapidement ?

Envie de déléguer pour gagner du temps ?

L'AICM est votre solution !

Depuis **1987**, nous proposons aux **particuliers, entreprises, associations et collectivités**
un service fiable, réactif et local.

Nous répondons chaque année aux besoins de plus de **150 clients** du territoire.



Pourquoi faire appel à l'AICM ?

→ Un service simple et efficace

Nous mettons à votre disposition du personnel qualifié pour :

- Entretien de la maison*et des locaux
- Espaces verts*
- Manutention
- Agent polyvalent
- Autres postes selon vos besoins



→ Des professionnels formés et encadrés

Nos salariés sont suivis tout au long de leur parcours, afin de garantir **qualité, fiabilité et sérieux**.
Résultat : 65 % accèdent ensuite à un emploi durable ou à une formation qualifiante.

→ Une association engagée sur le territoire

- Siège à **Mazières-en-Gâtine**
- Présence régulière à **Coulonges-sur-l'Autize, Champdeniers et Vasles- Ménigoute**



Vous cherchez du personnel ? Nous avons la solution.



Vous cherchez un emploi ? L'AICM vous accompagne.

Rejoignez-nous pour bénéficier :

- de missions proches de chez vous
- d'un suivi personnalisé.



Contactez-nous !

Téléphone : 05 49 63 28 22

Mail : accueil@aicm79.com

Facebook : @AICMMazieres

La Mairie

6 rue de la Mairie, 79240 LE BUSSEAU
05 49 04 23 54 - mairielebusseau@gmail.com

Le Maire : Philippe DEDOYARD
Les Adjoints : Kévin JUILLET, Isabelle SOTO, Jean-
Jacques MENARD, Emmanuel MARC

Horaires d'ouverture au public :

Lundi 9h à 13h
Mercredi 9h à 12h
Vendredi 14h à 18h

Permanence du Maire :

Lundi 10h à 12h30
Mercredi 10h à 12h30
Vendredi 16h30 à 18h

Ainsi que sur rendez-vous, merci de bien vouloir respecter ces horaires.



La Mairie du Busseau - Membre de la Communauté de
communes Val de Gâtine

NOUVEAU : visitez le site internet de la commune : **www.lebusseau.com**



Agence Postale communale

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 14h à 16h
Le samedi de 9h30 à 12h

Levée du courrier :

14h45 en semaine
9h00 le samedi

6 rue de la Mairie, 79240 LE BUSSEAU - Tél : 05 49 04 20 55

SERVICES A LA PERSONNE

De nombreux services sont proposés aux actifs, aux seniors et aux handicapés : garde d'enfants de + de 3 ans, ménage, repassage, aide à la personne, hospitalisation à domicile, garde 24h/24, téléassistance, aide administrative, transport, café partage,...

ACSAD - Association de Coordination du Soin et de l'Aide à Domicile
05 49 06 21 81 - acsad.coulonges@orange.fr
www.ascad.fr

ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural
05 49 28 07 57 - admr.coulonges@fede79.admr.org
www.admr.org

DAC - Services Maintien à Domicile
05 49 63 45 70 - clic-parthenay@appuietvous.org
www.dac-79.fr

Portage de repas à domicile
05 49 25 23 21

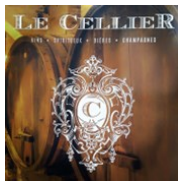
Horaires des commerces



Restaurant :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9h-15h
Mercredi : fermé
Vendredi au dimanche :
18h30-22h30

Tél : 05 16 25 20 57
www.leptitcanaillou.fr



Cave :

Du lundi au vendredi : 9h-19h
Samedi : 10h-15h
Dimanche : Fermé

Tél : 05 49 04 20 59
www.groupemichenot.com



Presse

Les correspondants locaux

Nouvelle République :

Gérard DEFER - 06 15 39 82 11
ou 05 49 05 36 72 - g.defer@sfr.fr

Courrier de l'Ouest :

Karine LAMBERT - 06 16 72 71 99
karine.lambert22@yahoo.fr



Assistantes Sociales

Centre Cantonal

Coulouges-sur-l'Autize - 05 49 16 10 11
ams-gatine@deux-sevres.fr

Mme Justine CHALMANDRIER
Mme Sandrine MOY

Déchetterie

La Bobinière,
Beugnon-Thireuil

Du 01/09 au 14/06

Mercredi : 8h30 - 12h30 &
13h30 - 17h45
Jeudi : 8h30 - 12h30 &
13h30 - 17h15
Vendredi : 13h30 - 17h45
Samedi : 8h30 - 12h30 &
13h30 - 17h15

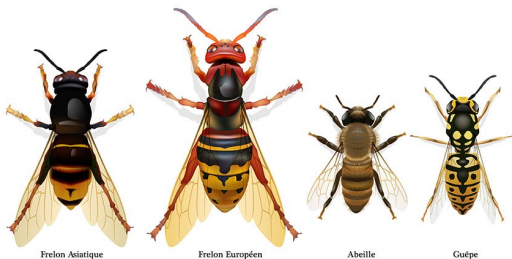
Du 15/06 au 31/08

Mercredi, Jeudi, Vendredi
& Samedi : 7h30 - 14h30

Tél : 05 49 04 25 04



Lutte contre les frelons asiatiques



FREDON 79 - est un syndicat agricole auquel la Commune adhère. Il a pour objectif de préserver la biodiversité en luttant contre les nuisibles. Situé aux Ruralies, il vous mettra en correspondance avec le représentant local - 05 49 77 16 55,

DEADPEST - (lutte anti nuisible) - 07 88 41 56 14

PLACENET - NOIRAUD Baptiste - 06 88 40 22 15

Horaires BUS



Retrouvez les horaires de bus traversant notre village (lignes 144 & 145) :
www.tanlib.com

France services



Prendre rendez-vous avec Valérie au 06 22 82 92 57 ou labsie@france-services.gouv.fr

Présente le lundi, semaine impaire, de 9h à 12h, à la Mairie.

France services - Pour votre demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales ...

ENTREPRISES LOCALES



Bâtiment / Travaux Publics



- Couverture/Zinguerie - BABIN Maxime - La Vézalière - 07.81.14.91.98
- Travaux publics - BARRIET James - 2 impasse du Levant - 05.49.04.22.69
- Menuiserie/Charpentes - CHAMBRAGNE Jean-Marie - 11 rue Mal de Lattre de Tassigny - 05.49.04.27.55
- Menuisier/salle de bain - CHIRON Jérôme - La Réortière - 06.10.14.85.45
- Maçonnerie - DESIAUX Frédéric - Le Plessis - 05.49.28.29.31
- Maçonnerie et aménagement extérieur - GRAVET Julien - 3 La Croix Noire - 06.23.35.47.72
- Menuisier/Charpentier - JARRY Ludovic - La Bourtière - 06.32.65.11.68
- Peintre en Bâtiment - LEBOURG Julien - La Touche Allerit - 06.08.25.91.56
- Électricité/Plomberie Chauffage/Sanitaire - MANACH Patrick - Le Fougeroux - 05.49.75.25.41
- Plâtrier/Carreleur - ROBIN François - 1 impasse la Praille - 05.49.04.25.13
- Installation eau/gaz - SMITH John - La Chauvière - 05.49.25.63.71
- Électricien - SUTHERLAND Ross - 24 rue Mal de Lattre de Tassigny - 05.49.75.14.92
- Rénovation du bâti ancien - PINEAU Alexandre - La Guérinière - 06.75.78.65.17
- Artisan Peintre - SIM'S RÉNOVATION - SIMON Cédric - La Croix Noire - 06.52.06.12.17
- Nettoyage et traitement des façades & toitures - RAFFIN Guillaume - Brétignolles - 06.49.59.39.69
- Menuisier/Charpentier/Rénovation - CLAIRET Felipe - La Jaguinière - 07.81.90.38.29
- Installation Panneaux Solaires - DOMOLOGIQUE - REBREYEND Etienne - La Réortière - 06.30.40.94.17
- Rénovation d'habitat - Caracol Home Rénovation - THIRION Jérôme - 12 la Trépinrière - 07.44.44.90.04

Commerce

- Commerce de produits spécifiques - GUILBARD Damien - La Boisière - 05.49.04.24.09
- Silo cuve composite - ROUSSEAU SAS - 6 rue de la Vendée - 05.49.04.20.19
- Transport routier - SELTA - 13 rue du Mal de Lattre de Tassigny - 05.49.04.68.73
- Transport routier - STNE - JAUNET GAILLARD Sébastien - La Bourtière - 06.77.11.98.55

Alimentation / Restauration



- Restaurant - Le P'tit Canaillou - 15 b rue Mal de Lattre de Tassigny - 05.16.25.20.57
- Caviste - Le Cellier - 13 rue du Mal de Lattre de Tassigny - 05.49.04.20.59
- Fromagerie - Cap'ré - La Prée - 07.78.87.11.16 & 06.09.86.67.22

Entretien mécanique



- Entretien/Réparation de véhicules - BOUANCHAUX David - La Jaudonnière - 05.49.06.02.99
- Mécanicien Moto/Auto - STARSMEARE Paul - La Guérinière - 06.36.13.90.77
- Mécanicien Auto - SEB AUTO Services - La Jaguinière - 07.86.55.69.19

**N'oubliez pas de vous signaler en Mairie
pour toutes modifications ou ajout !**

rtisanat

Première entreprise de France

Services / Immobilier



- Agence immobilière - IAD France - REBREYEND Etienne - La Réortière - 06.30.40.94.17
- Agence immobilière - BSK - ROBIN François - 1 impasse la Praille - 06.23.01.24.90
- Diagnostic Immobilier - EDI 91 - MARTIN Olivier - La Touche Allerit - 05.49.77.00.77

Artisanat / Créations / Loisirs

- Photographe/service informatique - PERENNOU Michel - 07.61.46.31.15
- Créations d'articles en tissu - Les Créations de Tif - La Bourtière - 06.14.42.98.94
- Artiste Plasticienne : métal, inox, bois - MENNEFILE Caroline (KaMENN) - Place de l'Eglise - 06.19.05.31.15

Services à la personne



- Entretien espaces verts - ASSAILLY François - 06.76.86.44.93
- Entretien espaces verts - BUFFETEAU Alain - 05.49.75.26.96
- Ménage et repassage à domicile - Michelle - 06.21.97.32.22
- Ménage à domicile - BRISSEAU-JUILLET Stéphanie - 06.15.32.53.34
- Aide à domicile - HULIN Tiphaine - 06.62.55.27.93
- Assistante de vie - GUERITAUULT Colette - 06.72.60.49.97
- Assistante Maternelle - VION Martine - 05.49.04.28.10
- Cours d'Anglais - DAISY DAYS ENGLISH - daisydaysesl@outlook.com

Bien-être / Esthétique

- Esthéticienne - Sabine Esthétique - 06.49.82.87.73
- Professeure de danse / Relaxologue - GAY Amandine - La Réortière - 06.26.05.85.55



Hébergement / Gîtes / Chambres d'hôtes

- La Menantellière - Gîte max 4 pers. - BOUNDS Joséphine - 05.49.06.58.89
- La Pougé - Maison max 6 pers. - FORESTIER Yannick - 05.49.04.20.43
- La Touche-Allerit - Gîte & Chalet max 4/6 pers. / Etape camping-car / Camping - FRED et ISA - 06.52.21.72.78 / 06.77.99.23.03
- Le Haut Plessis - 2 chambres d'hôtes - KEMSLEY Amanda - Les Deux Pignons - 05.49.04.63.58
- La Chauvière - Maison max 6/8 pers. - MARTIN Valérie - Gîte Les Figueurs - 06.86.62.39.20
- La Réortière (n°6) - 3 chambres d'Hôtes - ROUPILLARD Alain et Sylvie - La Salamandre - 06.73.71.68.51 / 09.62.05.61.97
- La Blinière - Max 1 à 2 personnes - SNELLIN Linda - 05.49.16.81.83
- Les Landremières - Gîte équestre 4/6 pers max - VAUQUELIN Alexandra - 06.08.98.71.75
- La Guérinière - Max 2 pers. - VILA Chantal - 05.49.04.28.93





La Communauté de communes Val de Gâtine

Notre Commune n'est pas isolée ! Nous faisons partie d'un ensemble de communes qui travaillent de concert avec une structure plus importante. Cela part d'un principe tout simple : on est plus fort groupés que seuls.

Lorsqu'un projet est plus important et ne peut être traité uniquement en local et lorsqu'il profite à plusieurs communes de la communauté, il est alors porté par ce qu'on appelle en jargon d'élus, la « com/com ».

Les actions portées par cette « com/com » sont nombreuses et très variées. Nous avons choisi de vous présenter celles qui présentent un aspect pratique pour vous ainsi que les contacts dont vous pourriez avoir besoin.

Services aux habitants

Maison de Santé : un accès aux soins pour tous

La Communauté de communes Val de Gâtine a inauguré le 22 novembre 2025 la nouvelle « Maison de Santé Pluriprofessionnelle » de Coulonges-sur-l'Autize.

Regroupant médecins et professionnels paramédicaux, 3 médecins généralistes, 2 podologues, 2 orthophonistes, 1 sage-femme et bientôt un cabinet d'infirmières, ce projet offre un cadre accueillant pour les patients et un environnement de travail attractif pour les soignants.

Cette réalisation majeure renforce l'accès aux soins pour tous sur le territoire et soutient l'installation de jeunes praticiens, garantissant la continuité des services de santé pour les habitants.

Portage de repas à domicile : un service de proximité au quotidien

La Communauté de communes Val de Gâtine propose un service de portage de repas à domicile destiné aux personnes retraitées, en situation de handicap ou rencontrant des problèmes de santé.

Les plats, complets et équilibrés, sont confectionnés par des professionnels et adaptés aux différents régimes alimentaires.

Pour plus d'informations :

05.49.25.23.21

Sports et Loisirs

Piscine communautaire Aquaval, Coulonges-sur-L'Autize : cap sur la saison estivale 2026

Envie de fraîcheur et de détente cet été ? La piscine communautaire Aquaval rouvre ses portes pour une nouvelle saison, du 15 juin au 29 août 2026 !

Horaires d'ouverture au public :

Du 15 juin au 01 juillet 2026

	MERCREDI	SAMEDI
APRÈS-MIDI	15h00 - 19h00	15h00 - 19h00

Du 06 juillet au 29 août 2026

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MATIN	Fermé	Fermé	11h00 - 13h00	11h00 - 13h00	11h00 - 13h00	Fermé	Fermé
APRÈS-MIDI	15h00 - 19h00	15h00 - 19h00	15h00 - 19h00	15h00 - 19h00	15h00 - 19h00	15h00 - 19h00	15h00 - 19h00

Pour plus d'informations :

05.49.25.64.11

Accueil de loisirs : retrouvez les dates pour 2026

L'accueil de loisirs L'Ombrelle de Saint-Pardoux-Soutiers accueille les enfants de 3 à 11 ans pendant les vacances scolaires pour des activités ludiques et éducatives.

Dates d'ouverture 2026 :

Vacances d'hiver : 09 au 13 février

Vacances de printemps : 07 au 10 avril

Vacances d'été : 06 au 31 juillet

Fin d'été : 24 au 28 août

Pour plus d'informations :

05.49.63.22.31

Centre Musical : une année rythmée

Le Centre Musical, école de musique communautaire, compte pour l'année 2025-2026 un effectif quasi stable de 154 inscrits. Ouverte à tous les âges, l'école propose un large éventail d'activités : du jardin et de l'éveil musical pour les plus jeunes (4 à 6 ans) à l'apprentissage instrumental dès 7 ans, sans oublier les cours pour adultes.

Pour les amateurs de chant, deux chorales animent la saison, avec des répétitions le mercredi à 18h30 pour les enfants et adolescents et à 20h30 pour les adultes. L'offre instrumentale s'est également enrichie grâce à l'arrivée d'un nouvel enseignant de saxophone.

Bonne nouvelle, les inscriptions restent ouvertes tout au long de l'année !

Pour plus d'informations :

centremusical.coulonges@valdegatine.fr

Enfance et Parentalité

Relais Petite Enfance : un lieu d'échanges et d'informations

Le Relais Petite Enfance (R.P.E.) Les Chérubins est un service de proximité pour les familles et les assistants maternels.

C'est un lieu d'information pour les parents et futurs parents où vous trouverez des conseils sur les modes de garde du territoire et un accompagnement dans le rôle de particulier employeur. C'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges, où les assistants maternels et les enfants peuvent participer à des ateliers d'éveil pour partager des moments conviviaux et stimuler les tout-petits.

Pour plus d'informations :

05.49.16.08.45

relais.coulonges@valdegatine.fr

La Parent 'aise : des ateliers enfants-parents pour partager et s'épanouir

La Parent 'aise propose des ateliers gratuits et sur inscription pour les parents d'enfants de moins de 3 ans, offrant un moment convivial, d'échange et de soutien à la parentalité. Deux professionnelles de la petite enfance vous accueillent pour ces ateliers permettant également à votre enfant de partager un temps de jeux privilégié avec vous et d'autres enfants.

Horaires et lieux :

Tous les lundis matin, de 09h30 à 11h30, à l'Espace Enfance-Jeunesse Val de Gâtine,
7 route de Saint-Pompain, 79160 Coulonges-sur-l'Autize

Tous les mercredis matin, de 09h30 à 11h30, à L'Ombrelle, 4 Place des Tulipiers ,
79310 Saint-Pardoux-Soutiers

Pour plus d'informations - Coulonges-sur-l'Autize :

05.49.16.08.45

parentaise@valdegatine.fr

Communications

LE VAL DES FOUGÈRES



Au sujet d'un petit pont et de ce qu'il y a autour :

Dernièrement, nous avons été interpellés au sujet de la construction du nouveau petit pont qui a remplacé l'ancien.

Ce petit pont sous lequel coule la rivière a également fait couler pas mal d'encre ! Il faut savoir que ce petit pont n'est qu'un des éléments de l'aménagement du Val des Fougères.

Certains pensait que c'était de l'argent mal utilisé. Il nous semble donc aujourd'hui, indispensable d'apporter des précisions quant à l'ensemble du projet et aussi d'expliquer de manière plus claire l'intérêt qu'il représente pour la Commune.

Tous ici, étions très attachés à notre plan d'eau ! Si nous avions eu le choix, nous l'aurions gardé en l'état après l'avoir nettoyé.

Nous n'avons pas pu le faire car, malheureusement, le plan d'eau n'était plus réglementaire pour plusieurs raisons :

- Sa taille dépassait de très loin la surface autorisée.
- il était alimenté directement par la rivière ce qui est totalement interdit.
- l'écluse mise en place pour réguler son niveau était, elle aussi, non autorisée car elle avait un impact direct sur le débit de la rivière.

Il fallait agir ! Soit la Commune remettait aux normes le plan d'eau entièrement à ses frais, soit nous allions plus loin et refaisons de cet endroit le lieu magique qu'il était en améliorant sa beauté. La décision a été prise de faire à nouveau de ce site un endroit encore plus attractif suivant un principe :

Mieux vaut une rivière qui chante qu'une eau qui dort.

Parlons un peu « gros sous ».

- Les études préalables d'aménagement ont été effectuées par le Conseil Architecture d'Urbanisme et d'Environnement CAUE 79 : **Coût pour la Commune : 0€**

Les études préalables pour la renaturation du site, la qualité de l'eau, les répercussions sur la faune et la flore ont été effectuées par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de de la Sèvre Niortaise : **Coût pour la Commune : 0€**

- La restructuration du lit de la rivière (creusement du nouveau tracé, enrochement des rives) a été effectuée par le SMBVN et la société SERAMA. **Coût pour la Commune : 0€**



- Le remaniement des rives et leur enrochement ainsi que les travaux pour le remaniement d'évacuation des eaux pluviales le long de leurs bâtiments a été assuré par le groupe Michenot (SCOB/ SELTA. **Coût pour la commune : 0€**

- La première plantation de 250 arbustes et de 450 plantes héliotropes sur le site a été prise en charge par le SMBVN. **Coût pour la Commune : 0€**

Une centaine d'arbustes ont été plantés par un partenariat avec les enfants des écoles et la Fédération Française des Chasseurs. **Coût pour la Commune : 0€**

Le reste des plantations d'arbres et de l'aménagement du site sont largement subventionnés par la Région Nouvelle Aquitaine, le Département et des fonds européens (FEDER).

Le montant des subventions s'élèvera à plus de 55 000€.

Le reste à charge pour la Commune sera largement moins important que si nous avions dû remettre le plan d'eau et la rivière aux normes par nos seuls moyens.

Sachez aussi que Le Busseau est partout cité en exemple comme un modèle particulièrement réussi de la renaturation d'un espace au cœur d'un bourg.

Ceci étant dit, revenons à notre petit pont.

Il permet effectivement de passer d'une rive à l'autre bien sûr pour tous les habitants mais aussi permettra aux personnes à mobilité réduite de franchir la rivière dans la continuité d'un cheminement étudié pour eux. Les avez-vous oubliés ? Avez-vous oublié également les enfants se rendant à l'aire de jeux qui va être installée et à ceux de l'école et des collègues qui le traversent régulièrement ?

Voyez ce « petit pont » comme un symbole de la vitalité de votre Commune et du lien entre ses habitants.



BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ELECTRIQUES

Il y a maintenant plusieurs mois, la Communauté de communes du Val de Gâtine nous informait qu'il était possible d'obtenir pour seulement trois communes du département une borne de recharge pour véhicules électriques.

Cette **opération entièrement gratuite** (mise en place et entretien) était rendue possible grâce à l'aide du SIEDS.

Il était alors demandé aux maires intéressés de préparer un dossier et d'en faire la demande officielle. Le Conseil a donc travaillé pour préparer ce dossier et **notre projet a été choisi**.

La réalisation a été réalisée par SEOLIS et notre borne est aujourd'hui opérationnelle.

Il n'est resté à charge pour notre Commune que la petite dalle en béton et le marquage au sol.

Cette borne de recharge est à la fois un symbole et une opportunité pour notre Commune ;

Un symbole car il prouve qu'un petit village rural de Gâtine peut, par son travail, prétendre à des projets qui semblent normalement, hors de sa portée financière.

Une opportunité car la localisation des bornes de recharges est diffusée au niveau national et renforce l'attractivité de la Commune.

Il faut noter que l'installation de cette borne rentre dans le cadre plus général de la réfection de notre parking.

LA BOULANGERIE

Nous avons tous ressenti l'arrêt de la boulangerie comme une blessure profonde. Ne croyez pas que nous dormons et soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour que la Commune retrouve au plus vite un successeur à ce commerce qui nous tient tant à cœur.

Il faut que vous sachiez que nous sommes tenus par des délais légaux et que tant que la liquidation judiciaire n'est pas arrivée à son terme, nous ne pouvons rien faire d'officiel. Nous ne pouvons que prendre des contacts pour essayer de trouver un repreneur.

L'affaire est d'autant plus complexe que notre ancien boulanger Joël, un peu écœuré par ses dernières mauvaises expériences, ne souhaite plus louer mais désire aujourd'hui vendre l'ensemble.

Nous avons déjà eu plusieurs contacts mais, pour le moment, personne ne correspond au profil souhaité.

Nous continuerons à nous battre pour que notre commerce retrouve tout son dynamisme !

LA VOIRIE



Beaucoup se posent des questions sur l'état de nos routes et de nos chemins et se demandent pourquoi des travaux sont entrepris à certains endroits plutôt qu'à d'autres. Voici

quelques clés pour mieux comprendre :

Il faut savoir que, suivant la nature de la route, la compétence pour ce qui concerne la voirie ne concerne pas directement la Commune. Certaines, comme la D744 qui traverse la Commune dépendent du département. De nombreuses autres routes sont de la compétence de la Communauté de communes du Val de Gâtine. Dans ces cas nous sommes tributaires des budgets qui nous sont alloués et nous faisons au mieux pour prioriser les travaux. Le principal critère étant la sécurité des usagers.

Pour ce qui concerne les routes et les chemins communaux, le principe qui prédomine est aussi la sécurité. Dans certains cas, l'état de la route est tel qu'il revient plus cher de faire plusieurs fois par an des travaux d'entretien et des « rafistolages » sans fins que de refaire complètement la voie qui durera de nombreuses années. Nous devons donc prioriser les endroits les plus dangereux et effectuer les travaux nécessaires.

Il y a aussi un facteur très important à prendre en compte. Depuis maintenant plusieurs années, nous devons faire face à des événements climatiques exceptionnels qui ont un impact direct sur l'état de nos routes et de nos chemins. Les alternances de pluies intenses et de sécheresse, les écarts de température sont ce qu'il y a de plus néfastes pour la voirie.

Souvent des routes et des chemins se retrouvent inondés à cause de précipitations soudaines et très importantes. Il faut savoir que les fossés qui se trouvent le long des routes sont faits pour évacuer les eaux pluviales de la route elle-même. Ils n'ont pas été prévus pour recueillir toute l'eau en provenance des terrains qui les bordent. Nous faisons au mieux pour pallier à ces situations au coup par coup mais, là encore, nous devons prioriser nos actions et faire passer l'intérêt général avant les intérêts particuliers.

DÉFIBRILATEUR

Ne l'oubliez pas, un geste de votre part peut sauver une vie !



Vous avez à votre disposition sur la Commune **deux défibrillateurs**.

L'un se trouve à l'intérieur de la Mairie et est accessible tous les jours de la semaine quand la Mairie est ouverte.

L'autre, d'accès complètement libre 24H/24 et 7jours sur 7 est en extérieur près de nos installations sportives à l'entrée du Pôle Associatif. Ils sont très simples à utiliser : il n'y a qu'à suivre les instructions données par la machine.

ÉCLAIRAGE PUBLIC



Tout l'éclairage public le long de la départementale 744 a été remanié et remplacé par un éclairage LED beaucoup moins énergivore et donc moins couteux pour la commune ; il nous reste à effectuer le même changement sur le centre bourg. Cet investissement nous permettra de faire de réelles économies. Il faut savoir que le financement du matériel est pris en charge à 80% par le SIEDS.



Elections municipales Mars 2026

Les règles changent pour les communes de moins de 1000 habitants

Tous les électeurs de notre Commune sont concernés !

Jusqu'aux dernières élections municipales, chaque électeur d'une commune de moins de 1000 habitants disposait de la possibilité de rayer des noms sur la liste soumise au vote des électeurs. C'était le principe du panachage.

De même, un candidat, dès lors que sa candidature était validée par la Préfecture, pouvait se présenter seul à l'élection municipale.

La [loi n° 2025-444](#) du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité supprime cette spécificité des communes de moins de 1000 habitants.

Aux prochaines élections municipales, un même principe s'applique à toutes les communes, quelle que soit leur strate de population : **LE SCRUTIN DE LISTE À DEUX TOURS.**

Dès lors, **RAYER** le nom d'un **CANDIDAT** n'est **PLUS POSSIBLE**, sous peine de nullité de votre bulletin de vote.

Nouveauté pour les communes de moins de 1000 habitants :

La liste des candidats est acceptée en Préfecture même si elle compte jusqu'à 2 candidats de moins de que l'effectif prévu par la loi, à savoir :

moins de 500 à 1000 habitants effectif légal = 15

toléré = 13

Le nouveau conseil municipal sera donc réputé complet, même s'il comporte 1 ou 2 candidats en moins que l'effectif légal.

Et comme pour les communes de plus de 1000 habitants, les listes déposées pourront aussi comporter jusqu'à deux candidats supplémentaires par rapport au nombre de sièges à pourvoir, de manière à permettre le remplacement d'un conseiller municipal élu sur cette liste en cas de vacance.

**Alors n'oubliez pas,
le panachage, c'est fini !**

POUR QUE VOTRE VOTE COMPTE AUX PROCHAINES MUNICIPALES, **VOTEZ UNE LISTE SANS APPORTER DE MODIFICATION À CETTE DERNIÈRE !**

Liste paritaire ?

Si le 1^{er} de la liste est un homme, le 2^{ème} est une femme, le 3^{ème} un homme, etc.

Si le 1^{er} de la liste est une femme, le 2^{ème} est un homme, le 3^{ème} une femme, etc.

Ce principe s'appliquera aussi à l'élection des adjoints : si le 1^{er} est une femme, le 2^{ème} est un homme, le 3^{ème} une femme, etc. Et inversement !

En revanche, rien n'interdit d'avoir un maire et un premier adjoint de même sexe !

RENCONTRE EXCEPTIONNELLE avec :

YANN LE GOAEC

Illustrateur, Dessinateur 97, vignettiste, artiste de presse, Affiches

Présentation, signature & atelier



Gratuit libre

14 h le Samedi 12 OCTOBRE
Salle des Associations - LE BUSSEAU

Organisé par la bibliothèque du BUSSEAU
Mairie du Busseau

LA BIBLIOTHEQUE DU BUSSEAU VOUS PROPOSE

EXPLORATION DU MONDE de L'EPOXY/BOIS

EXPO RENCONTRE AVEC GWEN DE BORNE
(Green - Art Wood & Epoxy)



Dimanche 23 mars 2025, de 11h à 18h
Salle des Associations, près de la mairie
LE BUSSEAU
(Entre Coulanges et l'Abbaye)

Rencontre organisée par la Bibliothèque du Busseau
Mairie du Busseau

Les Journées Découvertes Du Busseau.com vous proposent

Passions Créations

DIMANCHE 29 JUIN
Entrée libre



Dimanche 29 juin 2025, de 10 h à 18 h 30
Salle des Associations, près de la mairie
LE BUSSEAU
(Entre Coulanges et l'Abbaye)

Rencontre organisée par la Bibliothèque du Busseau
Mairie du Busseau

Académie Documentaire

Passions Création

HUILE DE COUDE DEMOS, ATELIERS, EXPO

Laurence Almond - MÉTIERS D'ANTAN
(Tisseranderie)

Anne Vial - L'ÂME TANNÉE
(Atelier cuir)

Frédéric Chauvet - LES COPEAUX DE L'AUTIZE
(Tourneur sur bois)

CLAIRE LIOTTA (Broderie d'art)

Greg Vial - TRANCHE L'ART
(Coudroierie)

DIMANCHE 28 SEPT
ENTRÉE LIBRE 10h-18h

Salle des Associations, près de la mairie
LE BUSSEAU
(Entre Coulanges et l'Abbaye)

Passions Présente

Hivernales

Dimanche 4 janvier 2026 11H-17H ! GRATUIT !

Galette des rois & Vin chaud

Joël Rousseau & Olivier Bonnet

Exposition tableaux et dessins de Geneviève Rousseau

C'est l'Épiphanie

! Jeux ! Panier garni Busséen à gagner

Animation musicale Olivier Marolleau



Dimanche 4 janvier 26, 11h-17h
Entrée gratuite - participation libre

Salle des Assos. près de la mairie
LE BUSSEAU

Passions LBPassions est le gros bébé de la bibliothèque du Busseau.

Installée dans les bâtiments de la Mairie, la bibliothèque vous propose de nombreux ouvrages vers des horizons divers. Culture générale, d'histoire et de géographie, bouquins policiers, pour enfants... nous essayons de n'oublier personne.

Les prêts y sont gratuits, et elle est ouverte de 10h à midi le mercredi et de 16h à 18h le vendredi.
Vous y êtes cordialement bienvenus.

LBPassions est née de l'envie de pousser les murs de la bibliothèque et de proposer des journées-rencontre avec des gens qui créent et qui innovent ou qui représentent un peu du patrimoine du village.

De nombreux habitants du Busseau et de ses environs créent, dessinent, écrivent, sculptent, jouent de la musique, dansent... mais hésitent à mettre en valeur ces talents, par manque de confiance ou parce que les impératifs économiques prennent le pas sur ces richesses intérieures. Les mots « Art » et « Artiste » font peur, ils sont pleins d'images et de conventions, de statues vénérables, de musées respectables.

Très bien, oublions ces mots. L'ambition de LBPassions est plus modeste et plus vitale.

Ces journées-rencontres sont des moments de partage, de convivialité et de découverte, dans la bonne humeur autour du travail d'habitants du Busseau ou des communes voisines.

C'est aussi un moyen pour les exposants, de dévoiler leurs talents, leur savoir-faire ou leur univers propre.

Petit village ne veut pas dire petite identité.

Le Busseau, comme de nombreux autres, possède la sienne.

Elle s'est bâtie autour de son histoire et des histoires de ses habitants. Conserver des souvenirs du passé est vital pour l'avenir. Trop d'anciens disparaissent avec leur vécu et c'est dommage.

Le site lebusseau.com qui propose une page d'histoire de la commune, souhaite s'élargir à ces témoignages. Ils peuvent être enregistrés en vidéo, en audio ou par écrit. Contactez Michel (Tél : 07 61 46 31 15) si cette proposition vous agréée.

S'il est important de conserver ses traces du passé, il est vital d'envisager son devenir.

C'est pourquoi les projets sont nombreux tout comme les thèmes qui seront proposés : journée patrimoine (musique, danse, histoire et gastronomie), steampunk, défilé de mode, tournoi de palets, expositions de peintures... tout est envisageable.

LBPassions tient à remercier les nombreuses personnes qui se sont déplacées le 4 janvier pour notre journée dédiée à Joël et Geneviève Rousseau. Merci aussi à ceux et celles qui l'ont rendue possible Patricia, Alice, Martine, Marie-Claire, Joël, Olivier, Cap'Re, La Ferme de la Belle Vie, Le Cellier, la Brasserie Louis et Marguerite, les Ets Picauville, Place de l'Inattendu... et Geneviève, bien sûr, sans qui cette journée n'aurait pas été ce qu'elle a été : belle.

Michel Pérennou
Responsable de la bibliothèque du Busseau et de LBPassions
www.lebusseau.com
www.facebook.com/MichelPerennou79



OPÉRATION « ARGENT DE POCHE »

A partir de cette année 2025, le dispositif «Argent de poche» a évolué. On parle désormais de «chantier à caractère éducatif». Parmi les changements, le public bénéficiaire peut inclure les jeunes ayant entre 14-17 ans inclus, alors que celui-ci était limité aux 16-17 ans, les années précédentes.

Le Conseil municipal a décidé d'ouvrir cette action à l'ensemble des jeunes busséens correspondant à ces âges pour assurer des «petits chantiers» durant l'été.

C'est ainsi que 25 jeunes se sont inscrits auprès de la Mairie pour participer à ce dispositif et des missions d'intérêt général leur ont été proposées. Pour rappel, celles-ci sont encadrées par des agents et/ou des élus et chaque jeune perçoit, en contrepartie, une somme de 15 € par demi-journée.

Du 7 juillet au 8 août, nos jeunes ont assuré les missions suivantes :

- Nettoyage après la fête du 14 juillet
- Travaux d'espaces verts : désherbage et ramassage de tailles
- Nettoyage du cimetière
- Nettoyage de la cour de la Mairie
- Panneaux «octobre rose»: ponçage et réfection de la peinture des panneaux
- Enlèvement du sable du bac à sable de l'école
- Peinture des toilettes extérieures du site Val des Fougères et entretien des jeux extérieurs
- Peinture des portes de l'église et nettoyage intérieur
- Nettoyage des tables et chaises au Pôle Associatif

Dynamiques et volontaires, ils ont contribué ainsi à l'entretien et l'embellissement de la Commune.

L'équipe municipale remercie chaleureusement ces jeunes pour leur implication.



FOYER ÉPHÉMÈRE



Pour cette année 2025, les équipes municipales du Busseau et de Beugnon-Thireuil ont souhaité organiser une soirée «foyer éphémère» ensemble et en collaboration avec le Centre Socio-Culturel «Les Unis Vers» (basé à Champdeniers).

Destiné aux 11-15 ans, un foyer éphémère a été programmé le 21 novembre à 19h à la salle des Associations.

Vingt-six jeunes de nos deux communes ont pu ainsi s'amuser, discuter, jouer, écouter de la musique tout en mangeant des pizzas...

Deux animateurs du Centre Socio-Culturel étaient présents pour les encadrer, les accompagner et être à leur écoute.

Tout le monde était ravi ! Une nouvelle soirée se projette en début d'année 2026 à Beugnon-Thireuil.

18 *Les écoles* *Le Busseau /* *Beugnon-Thireuil*



Le temps périscolaire

À l'école du Busseau :

Les enseignantes bénéficient du soutien de Corinne COULAIS, Marylène BOISSINOT, Nathalie BERTRAND et Stéphanie BRISSEAU durant le temps de classe.

Hélène REBEYRAT intervient en qualité d'AESH auprès d'un élève en situation de handicap.

La restauration scolaire est assurée par Clémence NEVEUX.

À l'école de Beugnon-Thireuil :

Nathalie BERTRAND et Sandra TALBOT encadrent les enfants pendant le temps de garderie et la pause méridienne. La cantine est prise en charge par Karine THIBAUT.

Le temps scolaire

L'année 2024-2025 a permis aux quatre classes du RPI de travailler autour du thème de la biodiversité. Les nombreuses activités menées ont aidé les élèves à mieux connaître et comprendre la richesse des espèces vivantes qui composent leur environnement.

Pour l'année scolaire actuelle, le RPI compte 80 élèves. Le fil conducteur choisi est celui des déchets et du recyclage. L'équipe enseignante a souhaité placer cette année sous le signe de l'éducation au développement durable. La question de la gestion des déchets et de leur valorisation représente un enjeu citoyen essentiel : il s'agit de sensibiliser les élèves, de la TPS au CM2, à la protection de leur environnement, à la compréhension des circuits de tri et à l'adoption de comportements responsables.

Ce nouveau projet s'inscrit dans la continuité du travail réalisé sur la biodiversité l'année précédente. Chaque cycle abordera la thématique selon son niveau de développement et en lien avec les programmes scolaires.

Ecole publique Les Ecureuils à Beugnon-Thireuil

Les effectifs

Cette année, l'école de Beugnon-Thireuil accueille 45 enfants répartis en 2 classes. Les effectifs pour cette rentrée scolaire sont les suivants :

La classe de CE1 : 7 élèves - CE2 : 17 élèves
soit 24 enfants.

La classe de CM1 : 8 élèves - CM2 : 12 élèves
soit 20 enfants.

Les enseignantes

Valérie MARTIN enseigne en classe de CM1-CM2.

Gaëlle GOURVENEC enseigne en classe de CE1-CE2 et a en charge la direction.

Laura THOMPSON est la titulaire remplaçante rattachée à l'école. Elle effectue des missions remplacement dans la circonscription et prend en charge la classe des CE1-CE2, un mardi toutes les 3 semaines, lors de la journée de décharge de direction.

Les projets de l'année

Le 3 novembre, la classe de CM1-CM2 a participé au cross organisé par le collège Louis Merle de Secondigny. Les élèves s'étaient bien entraînés et tous ont franchi la ligne d'arrivée. Plusieurs d'entre eux sont même montés sur le podium ! Dans le cadre de la liaison avec la 6^{ème}, un rallye citoyen sera organisé au collège en fin d'année scolaire.

Les 2 classes de Beugnon-Thireuil sont inscrites au projet départemental « L'éphéméride de la biodiversité ». Chaque semaine, un phénomène naturel sera dévoilé aux élèves en lien avec la saison (migration, hibernation...).

La classe de CM1-CM2 mettra l'accent sur l'enseignement de l'anglais avec 2 projets : un projet d'interprétation d'un chant anglais, puis son partage sur support numérique. Et un projet interdisciplinaire anglais / éducation au développement durable « Planet in danger » présenté sous forme d'escape game.



Les classes se rendront au gymnase de Coulonges sur la période de janvier / février, puis en fin d'année scolaire, les élèves bénéficieront de séances à la piscine Aquaval.

Enfin, une belle sortie à la mer est prévue pour les élèves au mois de mai. Ce sera l'occasion de découvrir le milieu marin et ses particularités. Afin de sensibiliser les enfants à la préservation de cet environnement fragile, deux ateliers seront proposés : une activité de pêche à pied et un atelier sur la laisse de mer (en lien avec le thème des déchets).

Ecole du Bois de Buis – Le Busseau

Les effectifs

L'école accueille cette année 35 élèves répartis dans les 2 classes. Voici les effectifs de ce début d'année :

Classe de Sophie HULIN,
PS : 8 élèves - MS : 11 élèves soit 19 élèves.

Classe de Patricia RENOU,
GS : 8 élèves - CP 8 élèves soit 16 élèves.
6 élèves de TPS feront leur rentrée en janvier.

Les projets de l'année

Tout au long de l'année, les élèves prendront part à diverses activités s'inscrivant dans le parcours artistique et culturel.

Le 16 octobre, un groupe d'élèves de la MFR de Secondigny est venu animer des ateliers sur le thème de l'automne, proposant des moments d'échange et de créativité. Le 20 novembre, l'ensemble des enfants de l'école a assisté, au cinéma de Moncoutant, à la projection du dessin animé *Timioche*.

Dans le cadre du projet sur les déchets et le recyclage, une opération de nettoyage de la nature a été organisée en septembre, et une seconde est prévue pour le mois de mars. Le 25 novembre, une intervention de Camille ROY, technicienne au SITCOM, a permis aux élèves d'approfondir leurs connaissances sur le tri des déchets à travers des activités pratiques et ludiques.

En mars prochain, les élèves se rendront à l'école de l'Absie pour assister au spectacle des 3 Chardons. Enfin, une sortie de fin d'année est en cours de préparation et viendra clôturer l'année scolaire.



Pour nous contacter :

Ecole du Bois de Buis

20 rue de la Mairie
79240 LE BUSSEAU

Tél : 05 49 04 20 91

Mail : ce.0790673C@ac-poitiers.fr

Ecole « Les Écureuils »

16 rue du Stade
La Chapelle-Thireuil
79160 BEUGNON-THIREUIL

Tél : 05 49 04 00 32

Mail : ce.0790511b@ac-poitiers.fr

Pour inscrire votre enfant à l'école:

Etape 1 – A la Mairie de votre commune pour l'inscription.

Sur présentation de votre livret de famille et des certificats de vaccination, il vous sera remis un dossier et un certificat d'inscription.

Etape 2 – A l'école pour l'admission.

Vous devrez contacter la directrice de l'école. Un rendez-vous vous sera alors proposé pour apporter le certificat d'inscription et venir visiter l'école avec votre enfant.



... LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE RPI LE BUSSEAU/BEUGNON-THIREUIL

L'année scolaire 2025-2026 s'annonce riche en découvertes et en engagement pour les élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal du Busseau et de Beugnon-Thireuil !

Après avoir exploré le thème de la biodiversité l'an passé, l'équipe enseignante a choisi de placer cette nouvelle année sous le signe de l'éducation au développement durable, avec un grand projet fédérateur autour des déchets, du tri et du recyclage.

Apprendre à préserver son environnement dès le plus jeune âge

Des plus petits de la Toute Petite Section jusqu'aux élèves de CM2, les 86 élèves des 4 classes seront impliqués dans des activités variées pour comprendre comment nos gestes quotidiens peuvent contribuer à un monde plus propre et plus responsable.

L'objectif : passer de la découverte à la responsabilisation, en développant une véritable conscience citoyenne.

Quand l'art rencontre le recyclage !

Pour donner une dimension artistique et joyeuse à ce projet, les élèves auront la chance d'accueillir les artistes des « Recycleurs de son », un duo passionné qui fabrique des instruments à partir de matériaux recyclés.

Au fil des huit séances, les élèves de chaque classe découvriront comment le son peut naître d'un objet du quotidien, s'initieront au chant et à la danse, et participeront à la création d'une performance collective originale.

Ce travail aboutira à un grand bal des familles, un moment festif et convivial qui viendra clôturer le projet en beauté tout en valorisant les apprentissages de chacun.

Un projet complet, au cœur des programmes scolaires

Au-delà du plaisir de créer, cette démarche pluridisciplinaire s'inscrit pleinement dans les programmes scolaires :

- Sciences et technologie : comprendre le cycle des déchets et les propriétés des matières.
- Éducation morale et civique : adopter une attitude responsable et solidaire.
- Arts : explorer de nouveaux modes d'expression musicale et corporelle.
- Langage et communication : raconter, présenter, chanter, écrire, partager.

Coopération et autonomie : apprendre à travailler ensemble et à prendre des initiatives.

Chaque cycle abordera la thématique selon l'âge des élèves : éveil sensoriel et premières attitudes écoresponsables pour les plus jeunes, compréhension des circuits du tri et actions concrètes pour les plus grands.

Une école engagée, un RPI dynamique

À travers ce projet, le RPI du Busseau et de Beugnon-Thireuil confirme son ancrage dans les valeurs de respect, de curiosité et de coopération.

Ce projet ambitieux illustre parfaitement la volonté de l'équipe pédagogique pour proposer une école ouverte, vivante et engagée, où chaque enfant apprend à devenir acteur du monde de demain. Grâce au soutien sans faille de l'APE, des Mairies et du SIVOS, les enseignantes du RPI sont ravies de permettre aux élèves de relier les apprentissages scolaires à des gestes concrets et citoyens, tout en laissant une grande place à l'expression artistique. Une belle façon d'apprendre autrement !



sociative

En ce début d'année, je vous informe sur la vie associative du Club des Aînés si chère aux personnes seules.

Programme effectué l'année passée :

- 25 rencontres amicales et conviviales tous les 15 jours le jeudi,
 - 2 concours de belote,
 - un voyage de 58 personnes le 3 juin en compagnie des AFN conduit par ABSIE VOYAGE sur l'ILE DE NOIRMOUTIER.
- L'association fut créé en 1977 par les élus de l'époque, 140 aînés répondent présents.

Les personnes qui souhaitent participer, nous contacter au 05 49 04 21 09 ou à la mairie.

Le bureau et les adhérents vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026. BONNE ANNEE ! Le président Didier CANTET.



Passage du Gois



Le Comité des Fêtes et Loisirs

ENSEMBLE ANIMONS NOTRE COMMUNE !

Qui sommes-nous ? Une équipe et des bénévoles qui organisent des événements festifs pour animer notre belle Commune et rassembler ses habitants (et même au-delà de nos frontières communales) pour des moments conviviaux et de partage, dans la bonne humeur.

IL FAIT BON VIVRE ET S'AMUSER AU BUSSEAU !

Presque 700m d'exposants au Vide-greniers / puce-moto du 14 juillet, encadré par plus de 80 bénévoles la veille, jour J et le lendemain, une belle mobilisation cette année encore pour faire de cette journée une Grande journée. De jeunes bénévoles nous ont rejoints cette année pour donner un coup de main à nos «anciens», un beau rassemblement de générations !

Vous avez été 80 courageux marcheurs à enfilez les brodequins et le ciré pour braver la pluie le dernier samedi de novembre à l'occasion de la Grande Viraille de 10 km organisée au profit du Téléthon. La soupe et le vin chaud ont été très appréciés !

Sans oublier la mobilisation des habitants de notre Commune et de ceux de Scillé pour constituer une équipe sportive conjointe et fournir des bénévoles aux jeux Inter-villages cantonaux se déroulant à Coulonges sur l'Autize fin août.

EN ROUTE POUR 2026.

2025 a compté trois événements festifs majeurs... venez rejoindre notre équipe et grossir les rangs de nos bénévoles pour apporter des idées et des bras afin d'organiser encore plus d'événements sur 2026.

Pour nous joindre, envoyez un message sur l'adresse email du Comité : comitedesfeteslebusseau@yahoo.com



Les Amoureux du Musette

Odette et Michel vous souhaitent une Bonne et Heureuse Année 2026 !

APE La Marelle

2025-2026

La rentrée 2025 a commencé avec l'assemblée générale et l'élection du nouveau bureau.

Un grand merci aux membres sortants pour leur implication et leur énergie, ainsi qu'à tous les parents qui ont participé à l'organisation des événements de l'année passée !

Cette année encore, notre équipe est motivée et prête à se mobiliser pour soutenir les projets des écoles : financement des transports scolaires, sorties, achats de matériel, et bien d'autres initiatives pour nos enfants.

Nous restons à l'écoute de vos idées et suggestions, et nous vous invitons à nous rejoindre pour continuer ensemble à faire vivre et grandir les projets de nos écoles.

Ensemble, nous pouvons accomplir de grandes choses !



Septembre

16/09 Assemblée
générale



Octobre

Vente de biscuits
Saint-Michel



Octobre

31/10 Halloween



Décembre



Décembre

19/12 Spectacle
de Noël



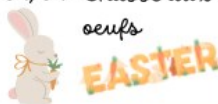
Février

28/02 Carnaval



Avril

04/04 Chasse aux
œufs



Avril

Vente de plants



Juin

27/06 Kermesse



Présidente: Lesly Salavert
Trésorière: Marie-Julie Couderc
Vice-trésorier: Sébastien Chiron
Secrétaire: Anaïs Faucher

Membres actifs :
Emilie Robin, , Laura Charrier, Julie Jarriau,
Audrey Chaigneau, Audrey Renou et
Alexandra Suzeau.



Nous sommes à votre écoute !



ape.lamarelle@outlook.fr



"APE La Marelle".



Messenger

UDAF Deux Sèvres - Unis pour les familles

PARENTALITE

S'Pass Familles

Un lieu d'accueil et de ressources pour toutes les familles

L'UDAF des Deux-Sèvres et le pôle Enfance, Famille et Parentalité développent « S'Pass Familles », un dispositif complet pour répondre aux besoins spécifiques des familles.

Que vous soyez confrontés à des difficultés éducatives, familiales ou financières, **S'Pass Familles** vous propose **une large gamme de services pour vous soutenir dans votre rôle de parent.**

Nos professionnels (travailleurs sociaux, psychologues, conseillers) sont à votre disposition pour vous offrir **un accompagnement individualisé** et vous apporter écoute, conseils ou solutions pratiques. Vous pouvez également participer à **des ateliers collectifs ou groupes de parole** pour échanger avec d'autres parents, et partager vos préoccupations et défis du quotidien.

S'Pass Familles, c'est aussi **des solutions de garde d'enfants, des dispositifs d'aide en cas de conflits ou violences intra-familiaux ainsi qu'un accompagnement budgétaire et administratif.**

Pourquoi choisir S'Pass Familles de l'UDAF des Deux-Sèvres ?

Nos services sont là pour vous accompagner à chaque étape de votre parentalité et de votre vie familiale, en toute confidentialité et avec bienveillance.

Contacts et informations :

Pour en savoir plus et découvrir l'ensemble des services, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 05 49 04 76 76 ou par email udaf@udaf79.asso.fr.

Ensemble, nous trouverons la solution qui vous convient !



A propos de l'UDAF 79

L'Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres (UDAF 79) a pour mission première de défendre et de représenter l'ensemble des familles du département des Deux-Sèvres dans toute leur diversité et leur richesse.

Notre engagement se traduit également par le développement d'actions permettant d'accompagner et d'aider les familles dans leur vie quotidienne.

Découvrez la diversité des services familiaux mis à votre disposition sur la protection juridique, le soutien aux aidants, l'accompagnement des conflits intra-familiaux, l'accompagnement budgétaire, la santé, le handicap, le logement... :

<https://www.udaf79.fr/les-services-aux-familles/>

Association Anciens Combattants d'A.F.N. et autres conflits



Notre Association recherche toujours de nouveaux adhérents (anciens pompiers, anciens militaires, sympathisants) pour nous permettre de maintenir les effectifs. Nous avons recruté un jeune porte drapeau de 15 ans pour commencer à remplacer les anciens qui connaissent des problèmes de santé.

COMMEMORATIONS :

Rien de changé :

Le 8 mai sur la Commune du Busseau

Le 11 novembre sur la Commune de La Chapelle-Thireuil

Le 5 décembre (guerre d'Algérie) n'est pas un jour férié mais la commémoration aura lieu au Busseau à 11h30

LES VOYAGES :

En regroupant le club des aînés et les AFN, un voyage d'un jour a pu avoir lieu le 3 juin 2025 sur l'île de Noirmoutier, ce qui nous a permis de remplir un car.

ACTIVITES 2026 DE L'ASSOCIATION :

Samedi 3 janvier : Galette des rois à la salle des Associations

Samedi 11 avril : Concours de belote au Pôle Associatif du Busseau

Jeudi 8 mai : Commémoration et banquet (ouvert à tous) au Pôle Associatif

Jeudi 14 mai (jour de l'Ascension) : Bal au Pôle Associatif

Jeudi 4 juin : Pèlerinage national des anciens combattants à Lourdes

Dimanche 20 septembre : Bal au Pôle Associatif

Samedi 17 octobre : Concours de belote au Pôle Associatif

Dimanche 18 octobre : Bal au Pôle Associatif

Mercredi 11 novembre : Commémoration 14/18 à La Chapelle-Thireuil

Samedi 5 décembre : Journée de commémoration de la guerre d'Algérie

BONNE ANNÉE

Bonne année 2026 à tous.

Le Président : Claude CHAUVET

LE SECTEUR JEUNESSE DU CENTRE SOCIOCULTUREL « Les Unis Vers en Val de Gâtine »

Depuis son inauguration en début d'année 2025, le Pôle Jeunesse de Coulonges, situé 3 rue du Poitou – quartier Aliénor, n'a cessé d'accueillir du public. En effet, les jeunes de 11 à 30 ans répondent présents aux actions et aux d'accompagnements organisés par le Centre Socioculturel Les Unis Vers en Val de Gâtine.

Concernant l'accueil ados, il y a 67 jeunes âgés de 11 à 15 ans qui ont fréquenté le Pôle depuis les vacances de février 2025.

L'accueil ados est ouvert pendant les vacances de février, d'avril, d'octobre et pendant les grandes vacances. Les animateurs proposent des activités sportives, artistiques, culturelles et de loisirs, tout cela en respectant les valeurs du Centre Socioculturel, à savoir la démocratie, la dignité humaine et la solidarité.

Le Centre Socioculturel propose une distribution de colis alimentaires gratuite pour les jeunes de 15 à 30 ans. Il y a 46 jeunes inscrits sur ce dispositif, qui est en partenariat avec la Banque Alimentaire des Deux-Sèvres. Cette action répond à un besoin des jeunes sur le territoire de Coulonges et ses alentours. Les bénévoles sont présents un jeudi par mois de 16h à 20h au Pôle Jeunesse pour accueillir les jeunes, et les animateurs proposent en parallèle des actions d'accompagnement pour les jeunes.

L'équipe Jeunesse du Centre Socioculturel intervient au sein du collège de Coulonges tous les jeudis entre 13h et 14h pour la Pause Ludo. Ils se rendent dans le collège avec leur ludothèque ambulante pour proposer des jeux dans le foyer. Nous recensons une cinquantaine de jeunes à chaque Pause Ludo. Sur ces temps, nous proposons aussi certains projets qui concernent des enjeux de citoyenneté : projet harcèlement, réseaux sociaux, etc.



SENSIBILIS'HAIES

Cette année, l'ACCA St Hubert du Busseau, en partenariat avec la Fédération des Chasseurs et la Commune ont uni leur force pour faire une action aussi symbolique qu'essentielle : la plantation d'arbres au Val des Fougères par les enfants de l'école.

Guidés par des membres de l'ACCA et accompagnés de leurs enseignants et des élus, les écoliers ont mis les mains dans la terre pour installer plusieurs essences locales « chênes, frênes, noisetiers... » qui viendront enrichir les berges et offrir un habitat précieux à de nombreuses espèces : oiseaux, insectes pollinisateurs, petits mammifères.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche de préservation de la biodiversité portée par l'ACCA.

Au-delà du geste environnemental, cette plantation a été un véritable moment de transmission. Les enfants ont pu découvrir l'importance des arbres dans l'équilibre des écosystèmes, comprendre le rôle de la faune locale et prendre conscience de la responsabilité collective dans la protection de notre environnement.

L'ACCA remercie les enfants, les enseignants, le personnel scolaire, la Fédération des Chasseurs ainsi que les élus pour leur engagement dans cette journée pleine d'enthousiasme.



MANIFESTE POUR LA CHASSE

Le samedi 27 mai 2025 a été marqué par une mobilisation organisée par l'ACCA afin de remettre à Mr Le Maire le « Manifeste pour la Chasse ».



En effet, les chasseurs de France estiment faire face à des pressions répétées de certaines autorités ainsi que de mouvements écologistes et ont ainsi souhaité exprimer leur position.

A l'initiative des Fédérations Départementales de Chasseurs, les ACCA ont été invitées à déposer ce manifeste dans les mairies. Celui-ci formule notamment une demande de reconnaissance de la chasse comme activité d'intérêt général.

Nous remercions Mr le Maire pour sa signature. Ce manifeste, qui présente onze revendications, est affiché en mairie.

Les membres de l'ACCA SAINT HUBERT vous présentent leurs meilleurs vœux.

Parallèlement aux actions jeunesse, le Pôle Jeunesse sert aussi à accueillir un projet de développement de la vie sociale en direction des seniors du territoire, piloté par l'animatrice Bien Vieillir du CSC, qui propose pour l'instant des causeries et des temps de jeu pour les seniors du territoire. À noter aussi que le Pôle Jeunesse, c'est aussi 6 logements jeunes adossés à ce dispositif, et c'est l'association Un Toit en Gâtine qui gère ces logements.

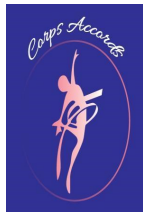
Le rôle de Matis et Gabrielle, les référents jeunesse, est d'accompagner les jeunes de 11 à 30 ans dans leurs projets. En effet, la mobilité, le logement, la recherche d'emploi ou de formations et les projets culturels sont des enjeux qui touchent les jeunes de notre territoire. Vous pouvez faire appel au référents jeunesse si vous avez des questionnements quel qu'il soit, ils seront en capacité de vous rediriger vers des partenaires institutionnels compétents afin de répondre à votre demande.

Émile PARNAUDEAU

Coordinateur Animateur Enfance Jeunesse

Centre Socio Culturel Les Unis Vers
Place porte St Antoine
79220 CHAMPDENIERS
05 49 25 62 27 / 07 68 47 01 53
csc-les-unis-vers.fr





CORPS ACCORDS

Danse & Relaxation

L'association de danse Modern'Jazz propose des cours à partir de 4 ans et jusqu'aux adultes sur les communes de l'Absie (salle Yvonne Limoge) et de Secondigny (maison Brillaud). Des séances de relaxation sont également dispensées à partir de 12 ans le mardi matin à l'Absie.

La professeure GAY Amandine, a le plaisir de retrouver une centaine d'adhérents chaque semaine autour de ces deux activités aussi variées que complémentaires. Grâce à l'engagement de ses adhérents et à l'énergie des bénévoles, Corps Accords organise régulièrement des stages, des rencontres à destination d'un public toujours plus large.

Nous remercions toutes les communes partenaires qui nous soutiennent et qui permettent de voir se concrétiser certains de nos projets. Plus particulièrement, la Commune du Busseau qui nous accueille régulièrement au pôle associatif lors de nos stages.



Atelier intergénérationnel avec les résidents de l'Ephad : Les Abîès

Nos prochains rendez-vous à ne pas manquer :

- Atelier parent/enfant : le samedi 21 février 2026 au Busseau
- Vente de pizzas : le vendredi 27 mars 2026 sur Secondigny et l'Absie
- Spectacle à Fontenay-le-Comte : le samedi 9 mai 2026 à l'espace René Cassin
- Spectacle de fin d'année : les 19 et 20 juin 2026 au foyer rural de l'Absie

Vous pouvez suivre notre actualité sur les réseaux



Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette année 2026 !

Coordonnées : GAY Patricia, présidente au 06 26 05 85 55 ou corpsaccords79@gmail.com



ACSAD : Association de Coordination de Soins et d'Aide à Domicile

L'Association, à but non lucratif créée dans les Deux-Sèvres par des bénévoles en 2003, fonctionne avec un Conseil d'Administration, un bureau, une Directrice, une infirmière coordinatrice, des responsables de secteur, des Aides à Domicile, des aides-soignantes et des bénévoles. Cette organisation est indispensable au bon fonctionnement de l'association.

Respect, discrétion, écoute, proximité sont les valeurs et engagements de chaque personnel de l'ACSAD

Les équipes du SAD (Service d'Aide à Domicile) accompagnent à domicile les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ainsi que les personnes actives dans tous les actes de la vie quotidienne. = aide aux repas, aux courses, entretien du logement, soutien aux aidants, téléassistance etc...

Les équipes du SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile), avec l'infirmière coordinatrice et les aides-soignantes, en collaboration avec les professionnels de santé, prennent en charge à domicile, les patients qui ont besoin de soins ou qui sortent d'hospitalisation en leur dispensant des soins d'hygiène et de confort.

Nouvel élan pour le groupement de jeunes Orée de l'Autize

Avec près de 200 jeunes footballeurs de 5 à 18 ans, le FCJOA conserve sa dynamique au sein du Groupement de jeunes réunissant le FC Autize et Buslaurs-Thireuil

Cédric AUDURIER est salarié à mi-temps au service du FCJOA depuis 2024, avec cette saison l'appui de Valentin BOUJU, apprenti BMF, et Titouan MARTIN, apprenti BPJEPS, deux jeunes locaux motivés. Cet encadrement permet d'épauler les éducateurs bénévoles et structurer l'organisation sportive du FCJOA avec l'organisation de stages foot notamment là chaque période de vacances.

La structuration du Groupement doit nous conduire progressivement à une montée en niveau de nos jeunes footballeurs. Nos U18 évoluent cette saison en Régional, nos U15 et U17 en 1ère division départementale et nos plus jeunes sont très prometteurs.

Plusieurs opérations sont également réalisées lors de la saison, avec la vente de bandes dessinées Les Galipotes, en remerciant le partenariat avec l'Association Culturelles de l'Autize, ou encore l'Album du Club et ses vignettes toujours aussi prisées.

La dynamique est en place pour poursuivre la progression de nos jeunes footballeurs dans un esprit convivial et collectif. Tous les bénévoles souhaitant nous rejoindre sont toujours les bienvenus pour encadrer ou participer à nos animations.

Pour le FCJOA, Jérôme ROUGER et Pascal GEFFARD.



L'ACSAD va reprendre l'activité du SAD de la CCVG (Communauté de Communes Val de Gâtine) à partir **du 1 janvier 2025 et elle va ouvrir une nouvelle antenne à Mazières en Gâtine** pour mieux intervenir sur les 31 communes de la CCVG. Pour tous renseignements :

ACSAD

Centre Cantonal,
20 rue de l'épargne 79160 Coulonges sur l'Autize

Tel : **05.49.06.21.81**

acsad.coulonges@orange.fr

www.acsad.fr

Page Facebook : ACSAD



Petite représentation de L'Association :

L'Association L'Empreinte a pour but de "Mettre en Avant la Trace Émotionnelle et Positive à travers des Outils à Caractère Éducatifs, Pédagogiques, Ludiques, Culturels et/ou Sociaux". Créée fin 2026, elle fait son petit chemin de vie pour animer, faire jouer, partager.

Les CONCERTS

5 concerts - des Artistes Professionnels de toute la France



La Culture reste toujours un Point d'accès déterminant. Nous aimons permettre à chacun de **découvrir des musiques de tout origine**. Ces concerts sont **gratuits**, car en partenariat avec le Restaurant qui nous prête le lieu (ce lieu a une Licence Spectacle).

Un peu moins nombreux que l'année dernière afin de proposer d'autres animations.

Tous sont des **Artistes Professionnels**, qui tentent de vivre de leur métier multitalent (ils sont souvent, musiciens, écrivains, régisseurs, vidéastes, chanteurs,...

Nous remercions les personnes qui ont hébergé nos artistes le temps d'une nuit, ce qui leur a permis un repos avant de repartir en tournée. Merci aux Artistes pour la qualité de leur travail et de leurs prestations.

Des animations Musicales - Blind Test, Karaoké -Soirée Célibataires

Blind test 21 Juin Fête de la Musique, Soirée Célibataire 21 Février, Karaoké 12 décembre

L'Association, comme chaque année, organise et anime une soirée Blind Test (Fête de la Musique), ainsi qu'une soirée Karaoké (Mi décembre). Ces deux dates sont des moments importants et attendus.

La Soirée Célibataire étant une première, nous avons un bilan mitigé quant à l'organisation. Il nous a manqué un "animateur" qui n'a pas pu venir et nous avons dû nous adapter rapidement. Malgré tout, ce fut un moment très rigolo et dédramatisant d'une situation qui pourrait être mal vécue : être célibataire. Bien sûr, la soirée était aussi ouverte aux personnes en couple. Là encore les entrées sont **Gratuites** !

Des Soirées Jeux Enquêtes

2 Soirées (5€ la soirée par groupe) (Septembre et Octobre)

Nous avons voulu proposer des animations différentes. On connaît tous l'engouement pour les Escape Game, nous avons décidé de proposer ce genre de jeux, sous une forme décalée. C'est -





à -dire qu'elles se jouent partout, il suffit d'écouter, de lire, de chercher, de réfléchir et de suivre la trame de l'histoire. Ces soirées ont eu une bonne ouverture. Même si parfois complexes, elles sont appréciées et sont à renouveler.

Des Trocs Plantes et autre objets du Jardinier Le Premier le 19 Avril, le second le 15 Novembre

Nous avons organisé notre premier Troc plantes en Avril, Ouvert à tous, nous avons pu grâce au partenariat avec Gamm Vert de la Châtaigneraie proposer des plants en troc pour les personnes qui n'avaient pas pu venir avec les leurs. Là encore, nous sommes ouverts et souhaitons permettre au maximum de participer. Une plante, des graines, un arbuste, des semis, c'est un Troc, mais pas que. C'est aussi une journée de rencontres, de discussions, de partage, et de franche camaraderie. Vous pouvez aussi trouver des objets du jardin, des outils, de la déco, etc ! Merci à vous pour vos sourires !

Au vu du succès, nous avons renouvelé l'aventure le 15 Novembre ! Un peu moins de pluie, un peu plus de froid, mais on était bien ensemble.



Un Micro Festival - L'Empreinte F'Estivale

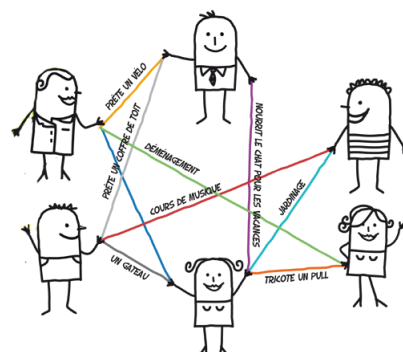
Premier samedi D'Août - 1ère Édition - Marché - animation - Repas Local - 3 Concerts

avec son Marché d'Artistes, Artisans, Producteurs, Associations Locales et Créatrices, son repas avec des Produits Locaux, et ses 3 Concerts. Une animation Collective et Imaginative disponible toute la Journée, gratuite et ouverte à tous, elle a permis la réalisation de 3 fresques colorées, riches en fantaisie, imagination et positivité.

Merci à nos Bénévoles, dispos autant qu'ils le peuvent ! Merci aux Mairies participatives et notamment à la Mairie de SCILLÉ qui a permis cette première édition de l'Empreinte F'Estival.

La Création d'un S.E.L. Système d'Échange Local - L'Empreinte Partage Mise en Place depuis le 15 Novembre

Alors que l'on parle de Solidarité, au sens vrai du terme, alors que les rapports entre humains deviennent déshumanisés, nous avons eu à cœur de le mettre en place comme un Système d'Échange Local, l'Empreinte Partage. L'objectif, proposer son savoir faire, son savoir être, son temps pour apporter son soutien à l'autre, son voisin, un groupe de personne, ... Là encore, il n'y a pas de notion d'argent mais de temps donné (le PAS). Pas de concurrence aux entreprises, cela ne concerne pas les services réguliers et longs !



Le Programme 2026 est en cours, mais on peut d'ores et déjà vous l'annoncer : Il y aura encore des concerts, Trocs Plantes, Soirées Jeux, Blind test Karaoké. L'Édition 2026 de l'Empreinte F'Estivale aura lieu aux Étangs de Beugnon.

Le foyer **des Jeunes du Busseau**

Le bureau :

- Présidents : Simon GEFARD et Manon NOIRAUD
- Trésoriers : Timothé JARRIAU et Clément ISRAEL
- Secrétaires : Eulalie REAUD et Manon MARC
- Communication : Antonin JARRIAU
- Membres : Axelle GEFARD, Lucas THIBAUD, Thomas PORTRAIT, Jordan FORESTIER, Fabian GIRAUD, Clémentine FONTENEAU, Elia TEUIRA, Timéo GIRARD, Maël MARC, Basile MAURY, Axel MARC, Théo BEAUVAIS, Maxence NOIRAUD, Angel JOURNAUD



Le Foyer c'est quoi ?

Le Foyer des Jeunes du Busseau est une association regroupant plusieurs jeunes des communes environnantes, principalement de St Laurs, Beugnon-Thireuil et le Busseau. Tous les jeunes des communes citées sont bien évidemment invités à nous rejoindre si le cœur leur en dit. Si tu veux passer des moments joyeux et festifs et que tu as 15 ans ou plus, tu es le ou la bienvenue. Le foyer organise chaque année un séjour ou une sortie pour ses adhérents. Cette année 2025 nous sommes allés à l'Autre Usine de Cholet où nous avons passé une agréable journée de détente dans la bonne humeur. « D'autres manifestation sont prévues en cette année 2026 donc restez connectés. »



Le cabaret

Nous sommes impatients de retrouver notre public ! Actrices, acteurs, danseuses, danseurs, chanteuses et chanteurs sont prêt à renouer avec la scène du C.A.R de La Chapelle Thireuil et retrouver vos applaudissements chaleureux.

La « grande famille du cabaret » vous donne donc rendez-vous les 4, 10, 11, 17 et 18 Avril 2026 pour une nouvelle édition. Toute l'équipe travaille déjà pour vous proposer un spectacle digne de vos attentes et dont le thème vous sera dévoilé prochainement. Un seul indice, les soirées s'annoncent mouvementées. Cet événement festif annuel nous demande un investissement permanent, de la motivation mais surtout du plaisir. L'ensemble de nos membres y participent que ce soit dans les coulisses ou à la buvette mais la plupart sont aussi sous le feux des projecteurs. Vous pourrez bientôt découvrir le thème et réserver vos places dès mars 2026.



Le Foyer des Jeunes du Busseau remercie toutes les personnes ayant contribué à la bonne réussite de ses manifestations.

Location d'équipements

Le Foyer des Jeunes met à disposition de ses adhérents, des particuliers et des associations du tissu associatif local du matériel pouvant servir pour vos manifestations et/ou évènements.

Pour toute demande de location, nous vous invitons à prendre contact avec la personne référente.

Equipement	Nombre	Location	Caution	Référent	Téléphone
Tables	4	5€ / table	35€ / table	Simon Geffard	06 83 95 87 20
Mange-debout	4	5€ / mange-debout	35€ / mange-debout	Jordan Forestier	07 83 36 67 22
Stand 3x3 dépliant	4	15€ / tonnelles	100€	Jordan Forestier	07 83 36 67 22
Sono	1	50€	500€	Fabian Giraud	06 73 79 77 92
Jeux de lumière	1	30€	300€	Fabian Giraud	06 73 79 77 92
Vidéo projecteur + écran	1	30€	100€	Fabian Giraud	06 73 79 77 92



Editorial ...

Au sein du club de Buslaurs-Thireuil, la passion du ballon rond continue d'animer les stades de nos communes et d'assurer une dynamique locale aussi bien sportivement que socialement. Joueurs, dirigeants, sponsors et supporters prennent toujours autant de plaisir à se retrouver autour de la main courante pour discuter, échanger et se détendre entre passionnés. C'est peut-être ça le maître-mot : la passion. C'est sans contestation ce qui permet à nos bénévoles d'être présents au quotidien pour assurer l'intendance vitale au bon fonctionnement du club.

Et pour assurer la santé financière du club, ces mêmes bénévoles s'activent pour organiser nos manifestations et maintenir un lien précieux auprès de nos fidèles sponsors.

Enfin sportivement, l'intersaison a été marquée par un rapprochement avec le club voisin du FC Plaine et Gâtine qui a décidé la mise en sommeil de son club. Une quinzaine de joueurs et quelques dirigeants ont ainsi rejoint les rangs de BLT.

LE BILAN SPORTIF

L'équipe première

La saison 2024/2025, avec un effectif jeune en pleine reconstruction, a été globalement réussie, même si on se dit toujours que l'on aurait pu faire mieux. L'équipe a terminé en milieu de tableau de son championnat de 3^{ème} division. De la même manière, nos parcours en coupes des Deux-Sèvres et Saboureaux ont laissé un goût d'inachevé.

Toujours sous la houlette de Cyril Berthelot, accompagné cette saison pour l'équipe première de Cali et Steve Legrand, nos joueurs ont repris le chemin des terrains fin juillet.

Avec une dizaine de recrues et l'arrivée des joueurs de FCPG, il y a de quoi assurer un effectif conséquent pour nos trois équipes seniors. Après un bon mois de préparation, nos vert et noir se sont inclinés sans démeriter face à St Cerbouillé, club de D1, en coupe de France.

La nouvelle saison est maintenant bien lancée dans une poule de D3 assez relevée et homogène. Notre équipe occupe actuellement la 6^{ème} place et est toujours en lice en coupe des Deux-Sèvres avec un gros match en prévision face à Pays de l'Ouin, club de D1 et tenant du titre.



La réserve A

Tout comme l'équipe première, notre D4 enregistre le retour au club de Steve Legrand en tant que responsable, assisté de Kévin Chaigneau. Après une dernière saison en demi-teinte, où quelques soucis d'effectif ont plombé les premiers mois, les joueurs ont su relever la tête lors de la phase retour pour terminer à la 7^{ème} place.

La nouvelle saison est lancée avec un groupe plus étoffé, ce qui ne sera pas de trop pour batailler dans une poule assez relevée. Actuellement 7^{èmes} au classement, nos vert-et-noir sont sur une bonne dynamique avec une qualification en coupe des réserves.



La réserve B

Après trois saisons en entente avec le FCPG, qui ont surtout permis aux effectifs des deux clubs de pouvoir aligner une équipe supplémentaire, notre réserve B retrouve donc cette saison les couleurs de Buslaurs-Thireuil. Coachée par Clément Jarriau, assisté de Mickaël Martin, elle évolue le samedi soir sur le terrain de Fenioux, dans son championnat de 5^{ème} division.

La première bonne nouvelle pour cette équipe, c'est qu'elle ne souffre plus d'un effectif trop juste, ce qui lui permet d'évoluer

EQUIPE MANCHE

dans de bonnes conditions.

Ensuite, grâce à un savoureux mélange de jeunes joueurs en devenir et de quelques gaillards expérimentés, notre 5D effectue un très bon début de saison et ambitionne de rejoindre le 1^{er} niveau à l'issue de la première phase.

Le foot-loisir

Mise en place il y a une vingtaine d'années, la section loisir continue sa route au sein de Buslaurs-Thireuil. Certes l'effectif évolue peu, ce qui engendre parfois quelques annulations de rencontres, mais l'équipe programme entre 15 et 20 matchs dans la saison. C'est désormais Damien Loizon qui en est le responsable. Comme le veut la tradition, chaque rencontre se termine par un repas convivial.



NOS MANIFESTATIONS



Nos manifestations sont incontournables pour assurer la santé financière du club et faire évoluer nos équipes dans les meilleures conditions. C'est encore une fois le travail de nos bénévoles qui est mis en avant. Et à BLT, quand on parle de soirée, on parle cabaret !! L'édition 2025 a encore été un magnifique succès avec près de 1300 spectateurs sur nos cinq séances. Ces derniers ont eu le bonheur d'assister au lancement de la chaîne télé du Buslaureuil ! Un enchaînement de sketches, de parodies musicales, mis en valeur par le son et lumière et les décors toujours plus fous de nos équipes techniques. Une véritable aventure humaine de huit mois...

Notre soirée BLT a eu lieu le 15 novembre dernier avec 200 convives présents à la salle du Busseau. Ils ont profité du repas préparé par Joy et Thierry et de l'ambiance du groupe Zikka. Pour que tout le monde en profite, nos livreurs ont également servi près de 150 repas à domicile.

Comme le veut la tradition, la fin d'année fut aussi l'occasion de distribuer notre calendrier du club, afin de mettre en valeur nos nombreux sponsors.

LA VIE DU CLUB

Après avoir fêté ses 20 ans l'an dernier, notre section jeunes de l'Orée de l'Autize, vient de recevoir un ensemble de 17 jeux de maillots neufs. Merci à tous les sponsors qui ont participé à cette opération. Remercions également les membres du club qui s'investissent pour assurer l'encadrement de nos jeunes footballeurs.

Le club souhaite remercier « Nanard » Giraud, fidèle à sa traceuse à peinture sur le terrain de St-Laurs depuis quelques décennies, et qui vient de passer le relais à François Rivet cette saison.

Enfin, Buslaurs-Thireuil remercie chaleureusement ses trois municipalités pour l'entretien de nos structures. A ce sujet, soulignons le travail de nos bénévoles, Yo, Alain et François qui ont réaménagé nos buvettes du Busseau et de St-Laurs.



COMPOSITION DU BUREAU

A l'issue de l'Assemblée Générale, Lucas Thibaud et Maeva Ribeiro ont quitté leurs fonctions au sein du bureau. Quatre nouveaux membres sont venus étoffer notre groupe.

Voici la composition du bureau :

Co-Présidents : Axelle GEFFARD et Alain DAHAI

Trésorier : K. GIRARD

Trésorier adj. : T. PORTRAIT

Secrétaire : A. BERTHELOT

Membres : T. AUBINEAU, Y. FORESTIER, P. GEFFARD, F. GIRAUD, T. JARRIAU, C. NEAU, F. NEAU, D. PEROTTEAU, F. RIVET, J. SALAVERT.

A l'aube de cette nouvelle année, le bureau de Buslaurs-Thireuil vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Le Bureau

REUNION DU 10 JANVIER 2025Projet de Réaménagement et de Rénovation énergétique des services au public.

Ce projet répond aux critères d'éligibilité de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2025 dont le porteur du projet compétent est la Commune du Busseau. Suivant l'avant-projet définitif préparé par le cabinet d'architecte Thibault Pochon Architectes associés TPAA, le montant prévisionnel de l'opération (travaux et études) s'élève à **771 800 € HT**. Sous réserve de l'obtention de diverses subventions (Fonds vert, SIEDS, ...), 20% resterait à la charge de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne pouvoir à M. le Maire pour solliciter toutes subventions et signer tout document ou pièce se rapportant à cette demande. Ce projet verra son terme à la condition d'obtenir ces subventions. Un prêt relais sera peut-être nécessaire pour couvrir l'avance de la TVA et les premières factures.

Questions diverses.

Interdiction de circuler rue du Bourg Salé. Le devis de GEREDIS pour remettre la ligne électrique est très élevé et est en attente de retour.

Aménagement sécuritaire de la RD 744 : les deux mois d'essai de l'aménagement des écluses semblent avoir permis un ralentissement sensible des véhicules aux entrées du bourg.

REUNION DU 06 FEVRIER 2025Service intérim du Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres – hausse de la participation aux frais de gestion des agents intérimaires.

A compter du 1^{er} janvier 2025, la participation aux frais de gestion s'élève à 5,5 % des salaires bruts versés aux agents intérimaires mis à disposition.

Protection sociale complémentaire : approbation de la procédure de mise en concurrence en risques santé et prévoyance.

Les employeurs publics territoriaux doivent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent pour couvrir les **risques santé** (frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident) et les **risques prévoyance** (incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou de décès). Cette participation est obligatoire.

Renouvellement convention retraite CNRACL.

A compter du 01/02/2025 et jusqu'au 31/12/2027, accompagnement par le Centre de Gestion pour la gestion des dossiers retraite des fonctionnaires relevant de la CNRACL.

Chantiers à caractère éducatif en zone rurale dit « dispositif argent de poche ».

Avis favorable, à l'unanimité, pour la mise en place du dispositif « Argent de poche » pour l'année 2025 avec reconduction de l'enveloppe budgétaire de 1 500 € correspondant à 100 demi-journées, inscrite sur le budget primitif 2025.

L'âge des bénéficiaires est compris entre 14 et 17 ans inclus.

Point sur les dossiers en cours.

Route de la Jaudonnière : le coût des travaux de cette route étant important, il englobera l'enveloppe communautaire de 2024 et la nouvelle enveloppe 2025. Le cumul des deux enveloppes permettra de faire les travaux sur la totalité de la route jusqu'à la limite avec la Chapelle-Thireuil. Néanmoins, la partie des travaux d'élargissement de la voie ne pourra pas être prise en charge par la CCVG et sera budgétisée sur le budget communal.

Sécurisation de la D744 du bourg : le comptage des véhicules sur une semaine (du 21 au 27/11/2024) a permis de constater qu'environ 44% des usagers sont au-dessus de la vitesse autorisée. Le Conseil municipal maintient son projet d'aménagement sécuritaire de la traversée du bourg. Les crédits devront être prévus au prochain budget.

Borne de recharge électrique : SEOLIS va l'implanter sur le parking.

Rue du Bourg Salé : un accord a été trouvé avec GEREDIS pour déplacer le fil électrique de la rue. Un poteau provisoire a été installé afin de permettre la démolition de la partie restante.

Ancienne salle des fêtes.

Le rapport de l'expertise des sols de l'ancienne salle des fêtes par la société OPTISOL fait apparaître qu'il n'y a pas de danger d'écroulement de la salle. Des renseignements complémentaires seront demandés concernant les préconisations.

Eclairage public.

La société Visiodev Energie est chargée du remplacement de l'éclairage public en LED. En plus des 72 points lumineux, les projecteurs et hublots extérieurs de l'école, l'atelier communal, le stade, la Mairie sont également concernés.

Les horloges astronomiques sont encore en dysfonctionnement à voir avec la société INEO.

Ancienne salle paroissiale

M. le Maire a rendu son mémoire auprès du Tribunal administratif de Poitiers relatif au litige qui oppose la Commune du Busseau au propriétaire de l'ancienne salle paroissiale.

Décontamination des biens rue du plan d'eau.

Le rapport d'analyse effectué par CEDI ATLANTIQUE sur le bien cadastré section C 1754 a confirmé la présence d'un champignon *Serpula Lacrymas* dit Mérule. Après délibération, le Conseil municipal charge M. le Maire d'accepter le devis de SAPA – St Georges du Bois (16) pour **4 345,44 €** afin d'opérer à la décontamination.

Plantations au Val des Fougères.

Avec l'aide de la Fédération départementale de chasse, une opération de plantations de 100 arbres a été menée en collaboration avec les enfants de l'école et la société de chasse du Busseau le mardi 4 février 2025.

Recrutement en contrat à durée déterminée au grade d'adjoint technique territorial.

Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité décide de recruter un agent en contrat à durée déterminée à compter du 1^{er} mars 2025 pour une période de 6 mois sur un poste à temps non complet de 16h/35^{ème}, en tant qu'agent technique polyvalent en milieu rural.

Les locatifs.

Certains appartements sont vétustes et des travaux de rénovation sont nécessaires pour être attractif, mais ces locatifs sont une ressource supplémentaire pour le budget communal.

La commission des bâtiments décidera, soit rénover et augmenter les loyers, soit vendre ces biens.

Achat et vente d'un véhicule utilitaire

Le camion utilitaire des agents techniques est classé en VASP ambulance (camion de pompiers) et présente des faiblesses mécaniques coûteuses. Après délibération, le Conseil municipal décide de vendre le camion de marque Citroën en l'état et d'acheter un véhicule utilitaire (CTTE) d'occasion.

REUNION DU 27 MARS 2025

Projet du réaménagement et de la rénovation énergétique des services au public.

Suite à la réunion de la commission des finances et la visite du conseiller aux décideurs locaux, M. Saigne, il a été décidé de reporter le projet de réaménagement et de rénovation énergétique des services au public sur l'exercice 2026 avec, soit revoir le projet à la baisse, soit trouver de nouveaux financements pour pouvoir poursuivre ce projet.

Fiscalité : vote des taux de fiscalité directe locale 2025.

Depuis 2021, suite à la réforme de la taxe d'habitation (TH), la Commune ne perçoit plus de taxe d'habitation sur les résidences principales (THP) mais uniquement sur les locaux d'habitation non affectés à la résidence principale.

Cette année, compte tenu des projets et des recettes de plus en plus restreintes, le Conseil municipal propose d'appliquer une augmentation sur les taux de fiscalité directe locale.

En 2025, les allocations compensatrices TFB et TFNB s'élèvent à 13 508 € et le FNGIR à reverser est de **48 795 €**.

Approbation du compte administratif 2024, approbation du compte de gestion 2024 du comptable, affectation des résultats.

Résumé de l'année 2024 :

	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Taux 2024	Produit attendu	Nouveaux taux proposés	Produit attendu
TFB	660 100	26,86	177 303	27,40	180 867
TFNB	169 400	36,36	61 594	37,09	62 830
TH	116 300	8,33	9 688	8,50	9 886
TOTAL			248 585		253 583
Variation					4 998

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés N-1 (002 - 001)		226 808,50	34 164,38		34 164,38	226 808,50
Opération de l'exercice	522 949,83	570 870,59	84 825,89	66 252,22	607 775,72	637 122,81
TOTAUX	522 949,83	797 679,09	118 990,27	66 252,22	641 940,10	863 931,31
Résultats de clôture		274 729,26	52 738,05			221 991,21

Restes à réaliser DEPENSES : 40 000 €

Restes à réaliser RECETTES : 31 900 €

Résultats de clôture :

Au compte 002 – Excédent de fonctionnement : 213 891,21
Au compte 001 – Déficit d'investissement : 52 738,05
Au compte 1068 – Affectation des résultats : 60 838,05

Fonds de concours pour travaux de voirie.

Afin de financer les travaux de voirie à La Prée,

Considérant que la Commune du Busseau a souhaité des travaux supplémentaires et exceptionnels de voirie qui nécessitent d'abonder l'enveloppe de crédits sur l'année 2025 comme proposées ci-dessous,

Considérant que les enveloppes allouées en 2024 et 2025 peuvent se cumuler soit 18 884 € X 2 = **37 768 €**,

Considérant que la communauté de communes Val de gâtine va solliciter le versement d'un fonds de concours à la Commune du Busseau pour un montant de **3 617,07 € HT**.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide :

- d'approuver le versement d'un fonds de concours à la communauté de communes Val de Gâtine pour des travaux de voirie sur l'année 2025, d'un montant de **3 617,07 euros** H.T., suivant le plan de financement ci-dessous.
- d'imputer la dépense correspondante sur le budget général de la Commune, chapitre 20, article 2041.
- de prévoir une dotation aux amortissements pour une durée d'un an à compter du budget 2026.

DEPENSE	HT	RECETTES	HT
Travaux voirie	35 090.40	Autofinancement CCVG	31 473.34
		Fonds de concours	3 617.07
TOTAL	35 090.40	TOTAL	35 090.40

Admission de créances en non-valeur.

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention), considérant que le Comptable a justifié dans les formes voulues de l'insolvabilité des débiteurs et que les restes dont il s'agit ne paraissent pas susceptibles de recouvrement, décide d'admettre en non-valeur la somme de **1 331,50 €** sur le budget 2025, compte 6541.

Proposition et vote du budget primitif 2025.

La section de fonctionnement du Budget Principal s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de **791 279 €**, et les dépenses réelles sont de **555 680 €**.

La section d'investissement s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de **398 137,05 €** dont 52 738,05 € de déficit antérieur reporté.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Article	DEPENSES	791 279,00
O11	Charges à caractère général	157 995,00
O12	Charges de personnel et frais assimilés	167 700,00
O14	Atténuation de produits	48 795,00
65	Autres charges de gestion courante	176 100,00
66	Charges financières	3 390,00
68	Dotation aux amortissements	1 700,00
	Dépenses réelles de fonctionnement	555 680,00
O23	Virement à la section d'investissement	235 599,00
Article	RECETTES	791 279,00
70	Produits des services et domaines	25 500,00
73	Impôts et taxes	114 495,00
731	Fiscalité locale	230 824,00
74	Dotations et participations	127 069,00
75	Autres produits de gestion	68 499,79
13	Atténuation de charges	2 000,00
	Recettes gestion courante	568 387,79
042-72	Transfert entre sections	9 000,00
OO2	Résultat reporté	213 891,21

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Article	DEPENSES	REPORTS	BP 2025
		40 000,00	358 137,05
16	Emprunts et dettes		47 600,00
2041	Fonds de concours voirie		3 700,00
21	Immobilisations corporelles		50 249,00
Prg 111	Aménagement bourg, accessibilité, sécurité		23 000,00
Prg 112	Matériel		15 500,00
Prg 113	Eclairage public		16 000,00
Prg 118	Val des Fougères	10 000,00	120 350,00
Prg 120	Rénovation énergétique des bâtiments publics	30 000,00	
	Dépenses financières et équipement	40 000,00	276 399,00
040-2113	Terrain aménagé (travaux en régie)		9 000,00
041-231	Immo. corporelles en cours (études)		20 000,00
	Dépense d'ordre		29 000,00
OO1	Déficit antérieur reporté		52 738,05
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		398 137,05	
Article	RECETTES	31 900,00	366 237,05
10222	FCTVA		8 800,00
1068	Affectation du résultat		60 838,05
16	Emprunts et dettes		1 500,00
13	Subventions d'investissement	31 900,00	39 500,00

13	Subventions d'investissement	31 900,00	39 500,00
	Recettes financières	31 900,00	110 638,05
O21	Virement de la section de fonctionnement		235 599,00
O41-203	Opérations patrimoniales (études)		20 000,00
	Recettes d'ordre	-	255 599,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		398 137,05	

Travaux en régie.

Dans le cadre du marché du Val des Fougères, des travaux seront effectués en régie et évalués à 9 000 €. Après délibération, le Conseil municipal émet un avis favorable et décide d'inscrire au budget primitif 2025 une somme de 9 000 € en section d'investissement chapitre 040.

Vote des subventions 2025 aux Associations et Ets scolaires.

La commission des Finances a suggéré de récompenser symboliquement les Associations locales qui ont apporté leur soutien et leur participation lors de l'inauguration du city-stade et de la « journée olympique » du 25 mai 2024 et une base de 15 € par enfant pour les établissements scolaires.

Comité communal des fêtes et loisirs Le Busseau	130
Club de football Buslours-Thireuil	350
A.C.C.A. St Hubert Le Busseau	180
Club des Aînés (3 ^{ème} âge) Le Busseau	130
Association Jeunesse et Loisirs Le Busseau	180
Association Anciens Combattants d'A.F.N. et autres conflits Le Busseau	130
Association Batterie Fanfare les Cadets La Chapelle-Thireuil	50
APE La Marelle (association des parents d'élèves) 15€/€ (40 élèves +6ans)	680
A.D.M.R. Coulonges	100
A.I.C.M. Mazières	50
APEL Collège privé Saint-Joseph Secondigny (20 élèves)	300
Collège Louis MERLE – Secondigny (11 élèves)	165
Association Un Toit en Gâtine – Parthenay	35
Association Corps Accords (danse) - L'Absie (8 licenciés)	200
Jeune France Gym - L'Absie (11 licenciés)	165
Association aux cœurs des Abiès - L'Absie	35
Radio Gâtine	35
L'UDAF Deux-Sèvres	35
TOTAL en Euros	2 950

Remplacement en LED de l'éclairage public.

Le Conseil municipal approuve le nouveau devis établi par Westlink, entreprise qui effectue les travaux, intégrant les éclairages extérieurs des bâtiments (Mairie, école, Pôle Associatif, vestiaires) et l'éclairage public, s'élève à 15 894 € TTC pour 112 lampes, dans le cadre du dispositif d'Etat CEE.

Nouvelle tarification de location du Pôle Associatif.

Le Conseil municipal décide de compléter la tarification de la location du Pôle Associatif en faisant la distinction entre une prise de possession de la salle la veille, pour une manifestation complète pour la journée (repas le midi, bal, repas le soir, soit **330 €**) et la prise en possession de la salle pour l'après-midi (**275 €**).

Projet de sécurisation de la RD 744 dans le bourg.

Le système provisoire d'écluses aux deux entrées de l'agglomération a été testé au 4^{ème} trimestre 2024 et a donné un résultat satisfaisant. Considérant qu'il est nécessaire de sécuriser l'axe départemental, l'estimation prévisionnelle de l'opération s'élève à **18 975 € HT**. Ce projet répond aux critères d'éligibilité du règlement départemental dans le cadre du Contrat Ambition Deux-Sèvres (CADS) : **5 692,50 €**.

Projet d'aménagement du Val des Fougères.

Le projet d'aménagement du Val des Fougères est en bonne voie avec les esquisses préparées par l'architecte-paysagiste PARETO. L'agent communal est totalement impliqué dans le projet. Certains éléments des jeux existants seront récupérés pour restauration, d'autres seront démontés et changés.

Commission communale de sécurité du Pôle Associatif.

La commission communale de sécurité a fait quelques petites remarques. Le RIA n'est plus nécessaire si la salle n'est pas considérée comme une salle de spectacle.

Questions diverses :

Validation du devis d'achat du spectacle pyrotechnique du 14 juillet 2025 auprès de la société BREZAC ARTIFICES, pour un coût de 2 000 € TTC.

Reconduction de la gratuité du transport scolaire pour l'année scolaire 2025-2026.

REUNION DU 16 MAI 2025

Le dispositif argent de poche.

Les chantiers de printemps ont eu lieu du 24 au 30 avril 2025 regroupant quatre jeunes de 16 et 17 ans, avec le nettoyage de la parcelle jouxtant la Mairie et la réhabilitation de la cabane de jeu de l'école.

Remplacement des éclairages publics et extérieurs en LED.

Pour les 26 lanternes du centre bourg dont toutes les têtes n'ont pas besoin d'être changées, le coût définitif est de 3 048,24 € HT. Ces travaux relèvent du dispositif d'aide financière de 70% par le SIEDS.

Aménagement du Val des Fougères.

L'Atelier PARETO a présenté la phase PRO du projet (études) permettant ainsi la répartition et le découpage opérationnel des travaux (marché de travaux et régie). L'estimatif des travaux est un peu inférieur à celui annoncé en AVP : 88 000 € HT contre 97 000 € (pergola hors marché, toboggan en régie). La consultation des entreprises en appel d'offres dans le cadre d'un marché à procédure adaptée pour un montant prévisionnel de 105 600 € TTC, va démarrer.

Sollicitation de l'entreprise Rousseau.

Il n'est pas possible d'installer une nouvelle borne incendie plus proche de l'entreprise Rousseau car le débit du réseau existant est insuffisant. L'entreprise envisage donc d'installer une réserve d'eau (outre) sur sa propriété, en limite de propriété avec le stade et le Pôle Associatif de manière à garantir la sécurité contre l'incendie. Le coût d'installation pourrait être réparti à 2/3-1/3.

Borne électrique et baptême du dit parking.

L'implantation d'une borne de recharge pour véhicule électrique a été délimitée près de l'armoire électrique du parking avec deux stationnements dont un PMR. Les travaux devraient débuter très prochainement.

Le Conseil municipal souhaite à l'unanimité que ce parking porte le nom de l'ancien propriétaire, en concertation avec la famille et décide de le nommer : **Place Guy Brottier**

Le point sur les écoles.

Le Maire de la Commune de Saint-Laurs a sollicité les Maires de Beugnon-Thireuil et du Busseau pour étudier un éventuel rapprochement des écoles de ces trois communes. Malgré une volonté réelle affichée par tous, et après réflexion et diagnostic, l'étude s'est révélée infructueuse.

Une soirée « Portes ouvertes » est organisée vendredi 23 mai 2025 au Busseau de 17h à 19h. Une seconde soirée est prévue le 13 juin 2025 à l'école de Beugnon-Thireuil de 16h30 à 18h30 : l'objectif est de faire découvrir le RPI aux nouvelles familles et de favoriser les échanges entre les parents, les enseignantes et les partenaires de l'école.

Travaux à envisager pour éradiquer la mérule.

Une déclaration de mérule a été déclarée sur un bien situé au 9 place de l'Eglise, en novembre 2024. Un des biens contaminés par la mérule est en état d'abandon manifeste, sans héritiers identifiés. Devant l'urgence, la Commune s'est substituée au propriétaire pour engager les travaux de décontamination.

- Les murs et charpente étant infestés, pour effectuer ces travaux de décontamination et sécuriser le chantier : la dépose de la charpente et la pose d'une charpente provisoire et la remise à l'identique ont été chiffrées à 3 916 € TTC.
- Un devis de réfection de la couverture et zinguerie après décontamination a été sollicité auprès de l'entreprise Soulard (Moncoutant) pour un coût de 14 659,20 € TTC.

Les travaux de réfection de la couverture pourront éventuellement se réaliser lorsque la situation juridique de ce bien sera claire et précise.

Questions diverses.

SIVOM : Bilan des participations communales depuis 2023.

ANNEE	PER- CEPTIO N	GENDARME- RIE	PORTAGE REPAS	CCSA	VOIRIE taillage	VOIRIE kubota	VOIRIE déshe- bage	SERVICE COM- MUN	TOTAL
2023	1 631,20	2 645,58	2 844,03	1 902,79	16 968,99	2 186,27	976,55	414,04	29 569,45
2024	988,45	2 507,07	4 839,80	433,57	21 924,26	3 220,46	370,00	502,18	34 785,79
2025	236,22	2 714,51	3 636,22	537,22	25 888,88	2 614,89	88,14	554,23	36 270,31
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
2023 à 2025	-85,52%	2,60%	27,85%	-71,77%	52,57%	19,60%	-90,97%	33,86%	22,66%

REUNION DU 12 JUIN 2025

Fiscalité.

Evolution de la taxe foncière non bâtie 2025 : une variation de la base prévisionnelle de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB), qui a porté l'exonération des terres agricoles de 20% à 30 %, a été constatée sur la commune du Busseau. Ainsi, le montant actualisé de la base prévisionnelle de taxe foncière non bâtie pour 2025 est de 148 323 € au lieu de 169 415 € soit une **perte** de plus de **7 000 €** en recettes.

Instauration d'une taxe d'habitation sur les logements vacants : sur le Busseau, 54 maisons inoccupées dont 32 pourraient être assujetties à cette taxe.

Avancement du projet d'aménagement du Val des Fougères.

La consultation des entreprises pour le marché public de travaux de l'Aménagement du Parc du Val des Fougères est lancée. Les prestations sont réparties en deux lots :

Lot 1 : Aménagements paysagers

Lot 2 : Passerelle, Ponton, Platelages bois

La région Nouvelle-Aquitaine a émis un avis favorable à la demande de subvention au titre de Nature et Transitions et attribue une aide de **28 303€**.

La commission de voirie :

Chemin limitrophe avec la Commune de Beugnon-Thireuil : un chemin rural mitoyen avec la Chapelle-Thireuil nécessite des travaux d'empierrement (à envisager sur 2026).

La Chauvière : devant le gîte, une rue a besoin d'un captage d'eau puis le passage du PATA.

La Rousselière : un fossé est bouché sur environ 10m et ne permet plus à l'eau de s'écouler.

Route de la Jaudonnière : Les travaux sont programmés en septembre mais le déplacement de ligne téléphonique n'a toujours pas été réalisé par Orange.

Eglise : remplacement du moteur de volée cloche 1 et de la centrale de commande.

Le moteur de mise en volée de la cloche n°1 ne fonctionne plus. Le Conseil municipal accepte le devis de réparation établi par l'entreprise LUS-SAULT : 4 478,31 € HT soit **5 373,97 € TTC**.

Eclairage public : demande d'aide financière auprès du SIEDS pour le remplacement du matériel en LED.

L'entreprise INEO a de nouveau été alerté sur le dysfonctionnement des horloges astronomiques. Le Conseil municipal souhaite que ces horloges soient changées gratuitement.

Comme il est nécessaire de poursuivre l'amélioration de la performance énergétique de l'éclairage public, la Commune assurera le financement de la partie restante par autofinancement.

Matériel : achat d'un rotofil et décision modificative n°1/2025.

Un combisystème, une débroussaileuse, un taille-haie, la batterie et le chargeur pour **1 666,67 € HT**.

Rapport de la commission des bâtiments : perspectives pour l'ancienne salle des fêtes

La Commune est dans l'obligation de mettre aux normes le stockage des produits d'hygiène et des denrées alimentaires de la cantine scolaire. Des travaux sont nécessaires.

Quelles perspectives pour la salle des fêtes ? maintenir la salle en ERP et faire des travaux. En tout état de cause, la Commune n'a pas les moyens financiers de s'engager sur des travaux cette année.

Nouvelle offre de marché RGDP et mission de DPD avec le CDG79

A compter du 01-01-2025, l'attributaire de cet accord-cadre est la société DATA VIGI PROTECTION (80 Abbeville) pour un coût de 340 € HT.

Questions diverses : Recensement de la population : l'enquête de recensement de la population va se dérouler du 15 janvier au 14 février 2026. Mme Renaudin Marie-Noëlle est nommée coordonnateur communal titulaire et Mme Thaudière Boissinot Florence comme coordonnateur communal suppléant. Deux agents recenseurs sont préconisés.

Réhabilitation des logements : le coût estimé des travaux pour les deux logements de la résidence le Clair Logis (apt.1 et 3) avec redistribution des pièces (2 chambres) a été estimé entre **35 000 à 40 000 € TTC** par logement. Il est proposé aux élus d'y réfléchir.

REUNION DU 04 JUILLET 2025

Convention de formation et d'assistance du personnel à l'utilisation d'un site informatique.

Renouvellement jusqu'en 2027 pour une période de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

Adhésion au Syndicat des Eaux de Gâtine (SMEG) et transfert du service public de Défense Extérieure contre l'Incendie (DECI).

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice de la compétence DECI ainsi que tous les documents relatifs à ce transfert de compétence, notamment la convention de gestion du service public de la DECI avec le SMEG.

Adhésion à la plateforme collaborative INSTERSTIS du CDG79 et aux services déployés pour l'accompagnement des secrétaires généraux de Mairie dans les communes de moins de 3.500 habitants.

A compter de l'exercice budgétaire 2025, adhésion au « pack adhésion » relatif au plan d'actions « secrétaires généraux de mairie » du CDG79, dont le forfait est fixé pour 2025 au tarif de **150 €** pour la Commune.

Information sur la taxe sur les logements vacants.

L'impact de cette taxe sera minime car selon l'estimation établie par le conseiller aux décideurs locaux, le produit fiscal attendu est estimé à seulement **1 912 €**.

Point sur le dossier mérule (cf. délibération du 12/06/2025)

Il s'avère que les travaux de traitement sont plus importants que prévus. Lors d'une visite sur place avec les différents intervenants, aucune décision positive n'a pu être prise, le coût dépassant largement les limites d'intervention de la Commune sur un bien non communal.

Le Conseil municipal incite M. le Maire à prendre l'attache des services compétents de la Préfecture et de l'association des maires pour se faire aider dans cette affaire.

Dispositif « argent de poche ».

Pour l'été 2025, une importante majorité des jeunes âgés entre 14 et 17 ans a répondu favorablement (plus d'une vingtaine de jeunes) : des équipes de 5 à 6 jeunes par semaine sont programmées.

Questions diverses.

Réserve incendie aux Ets Rousseau : l'achat d'une réserve d'eau pour protéger l'entreprise contre l'incendie est de **3 108 € HT**. La Commune prendra en charge 1/3 de ces frais pour protéger également le Pôle Associatif.

REUNION DU 11 SEPTEMBRE 2025

Nettoyage des murs autour de la Mairie

Avis favorable au nettoyage de l'ensemble des murs autour de la Mairie (WC) pour **500 €**.

Aménagement du parking autour de la borne électrique

La borne de recharge pour véhicules électriques implantée sur la Commune, portée par le SIEDS et réalisée par SEOLIS, est opérationnelle depuis le 21 août 2025. Cette borne accessible 24/24 est référencée sur les principales applications de géolocalisation dédiées à la mobilité électrique.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'installation d'une plateforme en béton autour de borne et relance une consultation auprès de trois entreprises pour la réalisation du parking.

Entretien et équipements de bâtiments communaux.

Fuite d'eau à l'école. Cet été, une fuite d'eau importante a été détectée à l'école (environ 160 m3 en 3 jours). Une entreprise de recherche de fuite est intervenue et a permis de la localiser. Malgré des réparations provisoires effectuées rapidement par l'entreprise DRILLAUD, les classes sont momentanément privées d'eau ce qui complique le quotidien du corps enseignant. Le Conseil municipal a demandé à M. CHARRON Jérôme d'intervenir.

Achat d'équipements à la cantine. Le vieux congélateur bahut a été remplacé par un congélateur à compartiments de 249 L pour un montant de **699,99 € TTC**. Des armoires plastiques fermées vont être achetées afin de pouvoir stocker séparément et hermétiquement les denrées alimentaires et les produits d'entretien.

Chauffe-eau au foyer des jeunes.

Le Conseil municipal approuve le devis de l'entreprise artisanale Leroux pour un montant de **888,73 € TTC**.

Permanences de FRANCE SERVICES.

Les permanences France Services ont été diminuées sur décision de La Poste et de la Préfecture. Elles auront lieu désormais : **Le Lundi matin de 9h à 12h les semaines impaires.**

Aménagement du parc du Val des Fougères.

Le lot 1 « Aménagements paysagers » a été déclaré infructueux pour motifs économiques d'ordre budgétaire, le coût estimé des travaux dépassant le budget disponible. Une nouvelle consultation est lancée depuis le 03/09/2025 en optimisant les quantités désirées.

Pour le lot 2 « Passerelle, ponton, platelages bois », l'entreprise *JDO Paysage* a été retenue pour un coût de **42 496,08 € TTC**.

Achat des propriétés de M. CORNELISSEN.

Depuis le décès de M. CORNELISSEN Michel, les héritiers ont fait une proposition de vente du bien, place de l'église au prix de **6 900 €**. Une autre maison située 4, rue du Dolmen est également en vente.

Le Conseil municipal reste sur la position première, à savoir l'achat du bien, place de l'Eglise à l'euro symbolique contre échange du bien place de la République. En cas de non entente, M. le Maire prendra un arrêté de mise en sécurité du bien immobilier cadastré section C n° 1946 et 1951, sis 4 et 5 place de l'église.

Le devenir de la boulangerie.

La boulangerie a fermé ses portes définitivement le samedi 6 septembre 2025 : le fonds de commerce appartient au boulanger, les murs appartiennent à M. ROUSSEAU Joël.

Un dépôt de pain est envisageable avec les boulangeries alentours (Beugnon-Thireuil)

Le dossier « méréule ».

La Commune va effectuer les travaux actés (délibération du 16/05/2025), la propriétaire voisine effectuera le reste. La Commune va lancer la procédure « des biens sans maître » afin de récupérer la maison située, 1 rue du Plan d'eau, puis rétrocédera la maison pour l'euro symbolique, dès l'obtention de la propriété.

REUNION DU 09 OCTOBRE 2025

Instauration d'une redevance pour occupation des sols (Orange)

Le Conseil municipal décide d'instaurer une redevance pour occupation du domaine public communal par des infrastructures de télécommunications relevant de la société ORANGE (poteaux, câbles, fourreaux, etc.).

Indemnité de gardiennage de l'église.

M. BAILLY Michel exerce les fonctions de gardiennage de l'église à compter du 1^{er} janvier 2025, avec une indemnité de 180 €.

Aménagement du parc du Val des Fougères

Pour le lot 1 « Aménagements paysagers », de nouvelles négociations sont en cours avec les trois candidats. Pour le lot 2 « Passerelle, ponton, platelages bois », JDO Paysage a signé le marché de travaux qui devraient débuter en novembre pour se terminer en avril 2006.

Suite à la pré-demande d'une aide financière européenne LEADER, M. le Maire doit présenter le projet devant le comité des fonds européen, le 21 octobre prochain, au sein du Pays de Gâtine.

La Commune va acquérir une parcelle de 559 m² jouxtant le parc du Val des Fougères, pour faire un parking.

Aménagement de la Place Guy Brottier.

Les élus insistent sur le côté paysager (verdure, massifs de fleurs etc.) et l'option gravier autobloquant.

Sécurisation de la route départementale 744 en agglomération.

Suite à l'aide financière de **5 098,50 €**, accordée par le Département, le Conseil municipal décide de lancer les travaux qui avaient été chiffrés à 18 975 € avec l'entreprise BONNEAU.

Travaux sur bâtiments communaux.

Résidence le Clair Logis : l'entreprise DESIAUX doit intervenir sur la fuite côté Nord, dès que le nid d'abeilles/frelons sera détruit.

Résidence Aurore : création d'une entrée réservée aux compteurs électriques des 4 logements et installation d'une nouvelle porte d'entrée pour le logement 1.

Les cloches de l'église : malgré le remplacement du moteur de volée de la cloche n°1, l'entreprise LUSSAULT a constaté que l'installation disjonctait : les moteurs sont en court-circuit. Le coût des réparations s'élève à 3 084,47 € TTC (1313,71 € HT pour le moteur volée cloche 2, et 645,93 € HT pour le tintement cloche 3). Le Conseil municipal décide de reporter ces réparations sachant qu'actuellement, une réparation provisoire a été effectuée afin d'éviter le court-circuit.

Stade : fermetures de la buvette : BUSLAURS demande à la Commune de remplacer le système actuel (grands volets abattants très lourds et difficiles à ouvrir et bloquer) par des rideaux roulants. Deux devis ont été établis (9 613,79 € TTC l'un et 8 580 € TTC l'autre), mais le Conseil municipal estime que le coût est trop important. Conscient qu'il est nécessaire de revoir le système de fermeture, il propose de se renseigner sur l'installation d'un treuil électrique et un renforcement de l'ouverture par des barres de soutien.

Achat d'un véhicule utilitaire.

Vu l'état vétuste du camion Citroën existant et l'incapacité d'obtenir un contrôle technique valide, le Conseil municipal décide l'achat d'un véhicule utilitaire de marque RENAULT TRAFIC, pour un coût de 11 187,76 € HT soit **13 352,76 € TTC**.

Repas des aînés 2025.

Le repas offert par la Commune à ses administrés âgés de 65 ans et plus, est fixé au samedi 8 novembre 2025.

Foyer éphémère.

Le foyer éphémère entre les deux communes du Busseau et de Beugnon-Thireuil est fixé au vendredi 7 novembre 2025. Des pizzas seront proposées aux jeunes.

Questions diverses.

L'éclairage public : Les horloges astronomiques ont été réglées mais quelques dysfonctionnements notamment sur les horaires d'extinction (22h30 à 23h) persistent ; la sortie du bourg direction l'Absie et l'école (ne dépend pas de l'éclairage public) fonctionnent toute la nuit.

Demande de terrain par la CUMA : La CUMA « La Fougère » cherche un terrain pour construire un nouveau bâtiment aux normes, avec installation de panneaux photovoltaïques. Le terrain situé sur la zone artisanale le Moulin du Roy (ancienne carrière) classé dans le PLUI en zone OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) pourrait recevoir ce type de construction. Ce terrain pourrait faire l'objet d'un échange.

Le Conseil municipal émet un accord de principe : il propose que la CUMA présente son projet en réunion.

L'entretien des fossés. Confrontés aux aléas climatiques, les élus sont bien conscients de ce problème et chaque année, un budget est alloué

pour des travaux d'entretien de fossés.

Travaux à l'école. Réparation définitive de la fuite d'eau, finition de la structure de jeux et colmatage des fissures dans la classe des GS-CP.

La boulangerie. La Mairie accompagnera M. ROUSSEAU Joël dans ses démarches juridiques, la boulangerie étant en liquidation depuis le 5 octobre 2025.

REUNION DU 13 NOVEMBRE 2025

Route de la Prée/Jaudonnière.

Les travaux (réalisation d'un tri couche) sont terminés depuis début novembre 2025. Un complément de travaux a été nécessaire jusqu'en limite de commune pour un coût de **5 168,22 €** à charge de la Commune.

Pour finaliser l'élargissement de la route pris sur le terrain privé (section D n° 690), la Commune va prendre en charge les travaux du géomètre ainsi que les frais de notaire.

Aménagement du parc du Val des Fougères.

Le lot 1 : Aménagements paysagers, a été attribué à la Société **CAJEV** de la Roche-sur-Yon, pour un montant de 29 494,84 € HT, avec des crédits sont prévus au budget primitif.

Le lot 2 : Passerelle, Ponton, Platelage bois, nécessite des travaux supplémentaires pour le rallongement du ponton, pour un montant de 3 675,68 € HT.

Acquisition de parcelles jouxtant le parc du Val des Fougères.

La commune va acquérir une parcelle (C 1634) jouxtant le site du Val des Fougères.

Régularisation du tracé du chemin rural de la Blinière.

A la Blinière, deux petits espaces triangulaires sur les parcelles cadastrées section D n° 927 et n° 955 sont restés dans le domaine privé, alors qu'ils sont situés sur le chemin rural. L'ensemble étant en vente, la Commune prendra en charge le bornage et les frais de notaire.

Bilan de la consommation électrique.

Malgré l'installation d'ampoules LED, la consommation est plutôt à la hausse. SEOLIS propose de continuer le passage en Leds sur le reste du réseau avec une vraie étude et des puissances adaptées.

Recensement de la population 2026.

Les 2 agents contractuels seront nommés par arrêté du Maire et seront rémunérés sur la base d'un revenu net d'environ 900 euros. La dotation forfaitaire allouée par l'Etat pour assurer l'organisation de cette enquête étant de **1 418 €**, les cotisations salariales et patronales seront prises en charge par la Commune, sur le budget 2026.

REUNION DU 11 DECEMBRE 2025

Protection sociale complémentaire.

Le Conseil municipal décide d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » et le risque « Santé » conclue entre le Centre de gestion 79 et la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) /RELYENS, à effet au 1^{er} janvier 2026. Le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de **30 € bruts**, par agent, par mois.

Recensement de la population.

Mme GATTEAU Katy et M. PERENNOU Michel assureront les fonctions d'agent recenseur dans le cadre du recensement de la population 2026.

Vente du véhicule utilitaire Citroën.

Le Conseil Municipal approuve la vente du véhicule Citroën immatriculé AL-755-VW de 1996, au prix de vente à **600 €**, à l'Association PINPON.

Projet PIMPON – bar ambulant – Val de Gâtine.

Cette Association recherche des communes intéressées pour accueillir le camion PIMPON (bar ambulant) tant sur des tournées régulières, hebdomadaires ou mensuelles que sur des événements ponctuels où pourra être coordonner l'animation (associations locales, artistes, ...) et la restauration (foodtrucks, comité des fêtes, ...) en plus du service bar.

Le but est d'offrir un service de proximité et un lieu de convivialité.

Aménagement du parc du Val des Fougères

Construction d'une pergola : le Conseil municipal valide le devis de Quentin Picauville – La Guérivière – 85290 Saint Laurent sur Sèvre, pour un coût total de 4 643,21 € TTC.

Suivi du marché public

Lot 1 : L'acte d'engagement a été signé. Un premier rendez-vous a eu lieu sur place avec l'entreprise CAJEV.

Lot 2 : Tous les aménagements en bois sont réalisés : ponton, plateforme, passerelle. Les garde-corps devraient être livrés et posés avant Noël.

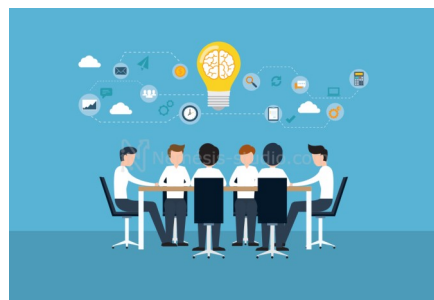
Projet de réaménagement et de rénovation énergétique des services au public.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de présenter à nouveau la demande de subvention dans le cadre d'une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.), programme 2026, telle qu'elle avait été déposée en janvier 2025 (qui a été ajourné).

Suivant l'avant-projet définitif ci-joint préparé par le cabinet d'architecte Thibault Pochon Architectes associés TPAA, le montant prévisionnel de l'opération (travaux et études) s'élève à 771 800 € HT.

Dans l'hypothèse de l'attribution d'une subvention, et sous réserve de l'obtention des autres subventions sollicitées indiquées ci-dessous, la dépense restant à la charge de la commune serait couverte suivant le plan de financement ci-dessous :

Subvention DETR (38,87%)	300 000,00 €
Subvention Fonds vert (20%)	154 360,00 €
Subvention SIEDS (18,29%)	141 200,00 €
Subvention Fonds chaleur (2,65%)	20 480,00 €
Subvention du Département Archives (0,18%)	1 400,00 €
Autofinancement (20%).....	154 360,00 €
TOTAL	771 800,00 € HT



Etat Civil

Décès

Paul BAUJAULT,
le 27 décembre 2024 à Mauléon (79), 83 ans

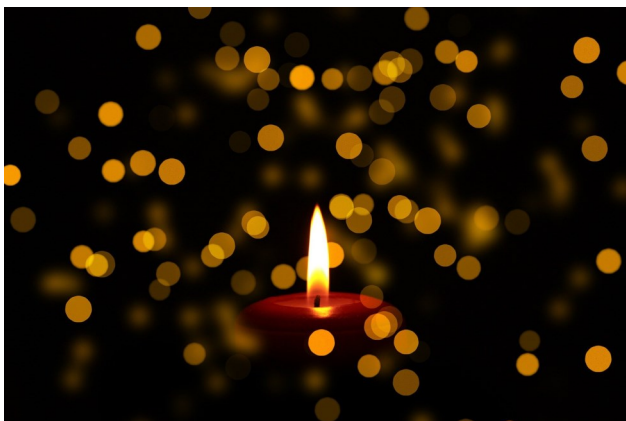
Michel BARRIET,
le 3 janvier 2025 à Béceleuf (79), 82 ans

Georges DAHAI,
le 8 janvier 2025 à La Châtaigneraie (85), 81 ans

Monique APPERCÉ veuve CHAMARD,
le 22 février 2025 à La Châtaigneraie (85), 78 ans

Régis BENEDITTI,
le 29 avril 2025 à Bordeaux (33), 55 ans

Christian COLIN,
le 16 mai 2025 à Niort (79), 69 ans



Michel CORNELISSEN,
le 23/05/2025 en Belgique, 73 ans

Louissette DAHAI,
le 08/06/2025 à Béceleuf (79), 92 ans

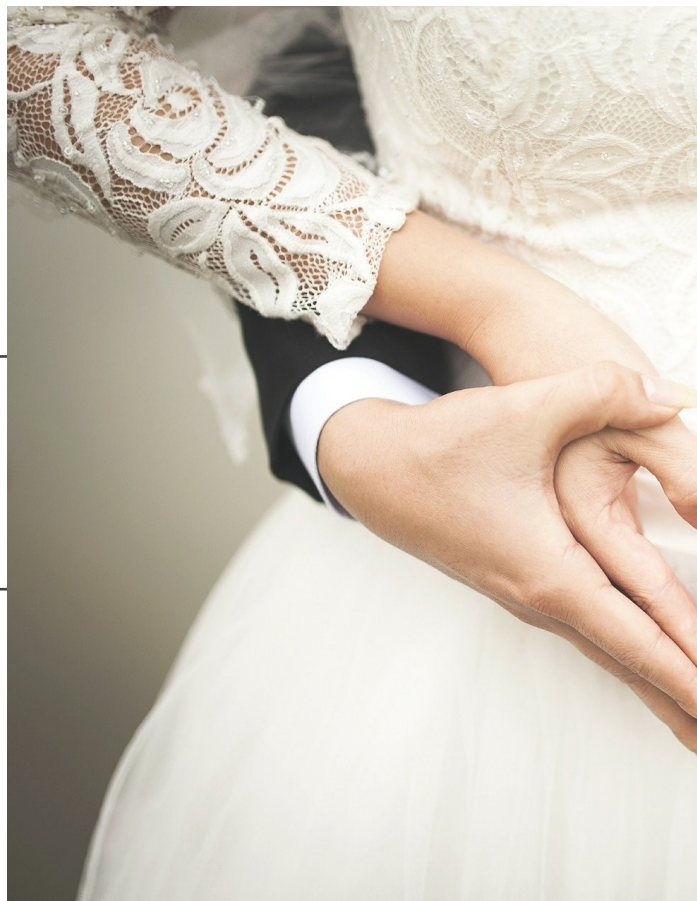
Jérôme LACOMBLEZ,
le 05 juillet 2025 à Le Busseau (79), 61 ans

Guy ISCAIN,
le 11 juillet 2025 à Faye L'Abbesse (79), 81 ans

Ingrid HENNIG,
le 04 août 2025 en Allemagne, 88 ans

Christiane JARRIAU née POITIERS,
le 11 août 2025 à Champdeniers (79), 90 ans

Line MORISSEAU veuve GALAIS,
le 16 novembre 2025 à Niort (79), 92 ans





Mariages

Aurore THIBAUD et Sébastien LANGLAIS,
le 26 juillet 2025

Johanna BAILLARGEAU et Thomas PORTRAIT,
le 23 août 2025

Naissances

Gabriel GILBERT, fils de Ludovic GILBERT et Zia BRET,
5 La Landremière, né le 27 avril 2025 à Fontenay-le-Comte (85)

Samaël BOUCHON PICHERY, fils de Adrien BOUCHON et Marion PICHERY,
2, rue du stade, né le 13 juillet 2025 à Fontenay-le-Comte (85)

Julia DEBORDE, fille de Clément DEBORDE et Charline BAUFRETON,
9 La Chauvière, née le 05 août 2025 à Faye-L'Abbesse (79)

Baptiste MALINEAU, fils de Mickaël MALINEAU et Florine CANO,
11 RD L'Embranchement, né le 16 septembre 2025 à Poitiers (86)



TARIFS**DES SALLES COMMUNALES ET MATERIEL****A compter du 1er janvier 2022**

(Del CM 29/10/2021 + 14/11/2024 + 27/03/2025)

TARIFS D'UTILISATION DES SALLES COMMUNALES	commune	hors commune
SALLE DES FÊTES - CANTINE - CUISINE	100	130
SALLE DES FÊTES - CANTINE (SANS LA CUISINE)	66	100
CANTINE - CUISINE	66	100
CANTINE SEULE	33	66
VIN D'HONNEUR (40€ avec verre à pied)	33	66
SALLE DES ASSOCIATIONS	44	77
CAUTION CANTINE ET SALLE DES FÊTES	300	300
CAUTION SALLES DES ASSOCIATIONS	100	100
CHAUFFAGE SALLE DES FÊTES	25	25
CHAUFFAGE CANTINE ET SALLE DES ASSOCIATIONS	10	10
LOCATION DES VESTIAIRES DU STADE	33	33
FORFAIT MENAGE CANTINE ET SALLE DES ASSOCIATIONS	25	25
SI LOCATION 2 JOURS DE SUITE	1/2 tarif le 2ème jour	1/2 tarif le 2ème jour

TARIFS D'UTILISATION DU MATERIEL COMMUNAL	commune	hors commune
VAISSELLE POUR LES ASSOCIATIONS	GRATUIT	non
VAISSELLE POUR PARTICULIERS	0,15/couvert	non
CHAISE - BANC	GRATUIT	0,5 / l'unité
TABLE	GRATUIT	1,5
STAND - BUVETTE	GRATUIT	15
CAUTION	25	25

TARIFS D'UTILISATION DU PÔLE ASSOCIATIF	Commune	Hors commune
Concours de cartes	110	220
Loto	220	275
Vin d'honneur	110	165
Spectacle	220	275
Grande réunion (AG)	220	275
Fête de famille	165	220
Mariage	330	385
Repas dansant	330	385
Réveillon	385	440
Réveillon privé	165	220
Bal en après-midi	275	330
Bal journée (repas midi et soir)	330	385
Sport (saison sportive 22€/mois)	264	264
Caution	500	500
Electricité (déduction de 24 kwh/j)	0,30/kwh-24kwh/j	0,30/kwh -24kwh/j
Vaisselle	0,15/couvert	0,15/couvert
Forfait ménage	165	165
Forfait chauffage	44	44
Si location 2 jours de suite	1/2 tarif 2ème jour	1/2 tarif 2ème jour

Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ?

Tu dois te rendre à la Mairie
de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale
d'identité ou ton passeport,
ton livret de famille et un
justificatif de domicile

Comment ?

Pourquoi ?

À l'issue de ton
recensement, tu seras
convoqué pour effectuer
ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation
te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à
des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et
concours (grandes écoles, entrées dans la
fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de
conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même
dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de
ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai
légal



Janvier	Ven	3	Galette des rois	AFN
	Dim	4	Bal	Amoureux du Musette
	Jeu	8	Galette des rois	Aînés
	Dim	11	Bal	Amoureux du Musette
	Sam	17	Vœux du Maire	Commune
Février	Dim	1	Bal	Amoureux du Musette
	Sam	22	Bal	ACCA St Hubert
	Sam	28	Carnaval	APE La Marelle
Mars	Dim	1	Bal	Amoureux du Musette
	Sam	7	Belote	Aînés
	Dim	8	Bal	ACCA St Hubert
	Jeu	12	Bal parents/enfants	ECOLE/APE la Marelle
	Dim	22	Bal	Amoureux de la Danse
	Dim	29	Bal	ACCA St Hubert
	Mer	31	Bal parents/enfants	ECOLE/APE
Avril	Sam	4	Chasse aux œufs	APE La Marelle
	Sam	11	Belote	AFN
	Dim	12	Bal	Amoureux du Musette
	Dim	12	Chasse aux œufs	APE La Marelle
	Dim	26	Bal	Amoureux de la Danse
Mai	Ven	1	Bal	ACCA St Hubert
	Ven	8	Banquet	AFN
	Jeu	14	Bal	AFN
	Dim	24	Bal	ACCA St Hubert
	Dim	31	Bal	Aînés St Paul
Juin	Dim	7	Bal	La Petite Reine
	Dim	21	Bal	Amoureux de la Danse
	Sam	27	Kermesse	APE La Marelle
Juillet	Mar	14	Vide grenier	Comité des Fêtes
Août	Dim	2	Bal	ACCA ST Hubert
	Ven	15	Bal	Amoureux du Musette
	Dim	30	Bal	Aînés la St Paulaise
Septembre	Sam	5	Randonnée	Cap'Re
	Dim	6	Bal	Amoureux du Musette
	Dim	13	Bal	Amoureux de la Danse
	Dim	20	Bal	AFN
	Dim	27	Bal	Union locale Retraités 79
Octobre	Dim	4	Bal	Amoureux du Musette
	Sam	10	Repas dansant Choucroute	Amicale des Pompiers
	Sam	17	Concours de Belote	AFN
	Dim	18	Bal	AFN
Novembre	Dim	8	Bal	Amoureux du Musette
	Sam	14	Repas dansant choucroute	Buslaur's Thireuil
	Dim	22	Bal	Amoureux de la Danse
	Sam	28	Belote	Aînés
Décembre	Sam	5	Commémoration Algérie	AFN
	Jeu	31	Réveillon St Sylvestre	Les Copains du Bois Brûlé

Manifestations prévues en 2026



LE BUSSÉEN

Toute une équipe à votre disposition !

